

JANVIER / FÉVRIER 2025 / 7 EUROS

# L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

CPPAP N° 0625D82135

N° 111

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARAISSANT DEPUIS 1910

## COMBATTONS-LES!



- *Précarisation de l'emploi public* P. 12-13
- *Valence : combien de coupables ?* P. 28-29
- *USA : la gauche face au trumpisme* P. 34-35

**DOSSIER :**  
**11<sup>E</sup> CONGRÈS  
DE LA FSU**  
P. 18-27

# QUITTER X ET SON MONDE

**F**ace aux constats d'une promotion sur X toujours plus grande des discours d'extrême droite et de la minorisation des comptes porteurs des luttes pour l'émancipation ou contre les discriminations, un mouvement de sortie du réseau social détenu par Elon Musk s'est relancé (aidé notamment par la plate-forme HelloQuitX).

Depuis son rachat de Twitter en 2022, Elon Musk a en effet transformé le réseau social en instrument de pouvoir au service de ses idées et intérêts. La réhabilitation du compte de Trump ou de ceux de nombreux militants conspirationnistes d'extrême droite et la promotion de fake news (en particulier pour imposer une lecture raciste, masculiniste et climatosceptique des événements) se conjuguent avec la complaisance vis-à-vis des régimes les plus autoritaires. Mark Zuckerberg, patron de Meta (Facebook, Instagram, Whatsapp...) lui a emboîté le pas, depuis l'élection de Trump.

Ces évolutions rendent palpable le fait qu'une partie du web a été accaparée pour défendre des intérêts bien particuliers, engageant une rupture avec ses fondamentaux. Les fondateurs du World Wide Web avaient énoncé au début des années 1990 les principes d'universalité (tout le monde doit pouvoir avoir accès à l'ensemble du web) et de décentralisation (aucune entité ne doit contrôler le web). Ils avaient ainsi rendu public le code source des premiers serveurs et outils de navigation, adhérant ainsi aux principes du libre (publication des codes-sources des



Elon Musk salue la foule d'un geste immonde lors de l'investiture de Donald Trump, le 20 janvier 2025.

© K.C. ALFREDIMAGO/ZUMA PRESS WIRE

programmes pour permettre une élaboration collective et un audit de ceux-ci, dans une logique de promotion des communs), et avaient établi l'exigence d'interopérabilité (les différentes applications du web doivent pouvoir communiquer entre elles).

Depuis les années 2000, Les GAFAM (Google Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) s'appuyant sur des briques de logiciels libres, voire respectant le principe d'opérabilité à leur début, ont systématiquement, quand leur nombre d'utilisateurs était jugé suffisant, isolé leur réseau par l'abandon de l'interopérabilité, la privatisation des solutions, la fermeture des codes-sources pour permettre la captation des données et l'action d'algorithmes sans contrôle citoyen. Ceci a conduit à une colossale concentration capitaliste du numérique et la constitution de public captif auprès de qui l'« information » diffusée peut être contrôlée.

Le combat pour des communs numériques, pour un numérique libre, est constitutif des luttes pour l'émancipation. La période actuelle doit être mise à profit pour défendre des alternatives libres à la privatisation du web. ■

ADRIEN MARTINEZ

## ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS :

### VOUS POUVEZ PAYER VOTRE ABONNEMENT :

par carte bancaire sur le site de l'ÉE <http://www.ecoleemancipee.org>

par chèque à l'ordre de : l'École Émancipée  
c/o Nicolas Walczak,  
25 A rue de Lepinseck 57600 Forbach

**PAR RENOUVELLEMENT AUTOMATIQUE SUR LE SITE !**

**Abonnement individuel et structure syndicale : 40 €.**

**Abonnement tarif réduit**

**(revenus inférieurs à 1 800 €) : 22 €.**

**Abonnement de soutien : 55 € ou plus...**

**Abonnements multiples : ajouter 11 € par exemplaire supplémentaire.**

### JE M'ABONNE POUR :

- UN AN
- DEUX ANS (MULTIPLIER PAR 2 LE MONTANT DE L'ABONNEMENT)

L'École Émancipée, tendance de la FSU, a aussi un site : [www.ecoleemancipee.org](http://www.ecoleemancipee.org)

### DIRECTRICE DE PUBLICATION :

Véronique PONVERT,  
96, rue Jean- Jacques Rousseau  
76600 Le Havre

### ÉQUIPE DE RÉDACTION :

Dominique ANGELINI,  
Claire BORNAIS, Antoine CHAUVEL,  
Mary DAVID, Bernard DESWARTE,  
Marie HAYE, Arnaud MALAÏSÉ,  
Adrien MARTINEZ,  
Véronique PONVERT,  
Sophie ZAFARI, Laurent ZAPPI

### COMPOSITION ET MISE EN PAGE :

École Émancipée

### CONCEPTION GRAPHIQUE :

Jorge Palmucci

### IMPRESSION : LIMPRIME

20-22, rue des Frères Lumière.  
93220 Neuilly-sur-Marne.

Tribune libre, notre revue est ouverte à des débats. Nous utilisons l'écriture inclusive, sans obligation pour des contributeur-trices extérieures.

Vos réactions, vos suggestions d'articles sont à envoyer à Bernard Deswarte,

[email:bernard.deswarte@gmail.com](mailto:email:bernard.deswarte@gmail.com)

Pour paraître dans un prochain numéro, les articles doivent être envoyés avant le 1er mars 2025.

Le n° 110 de novembre-décembre 2024 a été tiré à 1100 exemplaires.

PHOTO DE COUVERTURE : UNITED ARTISTS-CHARLES CHAPLIN PRODUCTIONS



## SOMMAIRE

2/ Quitter X et son monde

3/ ÉDITO

4 et 5 / ÉCO-SOCIAL

Plans sociaux et superprofits : les deux faces de la politique de l'offre

6 et 7 / SOCIÉTÉ

La Sécurité sociale de l'alimentation : une idée à défendre !

8 à 14 / SYNDICALISME

Quelles perspectives pour un nouvel outil syndical ?  
Précarisation de l'emploi public  
Paris : bras de fer des personnels de l'animation

15 à 17 / FÉMINISME

Éducation à la sexualité : le programme se fait attendre  
Une coalition contre les VSS

18 à 27 / DOSSIER :

11<sup>E</sup> CONGRÈS DE LA FSU

28 et 29 / ÉCOLOGIE

Valence : combien de coupables ?

30 à 33 / ÉDUCATION

Inégalités, le rôle des enseignant·es  
Groupes de niveau, le retour

34 et 35 / INTERNATIONAL

États-Unis : la gauche politique et syndicale face au trumpisme

36 à 39 / CULTURE

20 ans après, Médine est présent. Don't panik !  
Luttes et mémoires ouvrières au pays de Dassault  
Le convoi.  
Plus qu'un documentaire : Rouge, la couleur qui annonce le journal  
Baptiste Beaulieu : toujours du côté des femmes  
Dans la région Pays de la Loire, on démantèle la culture

40 / Mayotte : solidarité avec la population

## Tous nos vœux de lutte

En ce début d'année 2025, la traditionnelle formule de vœux de « bonne année » sonne terriblement faux, tant les auspices sous lesquels l'année débute semblent peu favorables. 2024 a été une année particulièrement effrayante, avec ses catastrophes climatiques aux conséquences mortelles qui se sont multipliées partout sur la planète, et désormais aussi dans les pays occidentaux, jusqu'ici relativement épargnés. Mais elle a aussi été très inquiétante au plan politique international et national. L'extrême droite s'est renforcée partout dans le monde et a accédé au pouvoir dans des pays importants, comme les États-Unis. En Israël, elle est au gouvernement et pousse à mener en Palestine une guerre effroyable et génocidaire. En France, le RN tient à sa merci les premiers ministres successifs nommés par Macron, avec le déni démocratique qui a suivi la dissolution de l'Assemblée nationale. La politique promue par Bayrou et son gouvernement s'inscrit dans les pas de la politique macronienne combinant ultra libéralisme et politique autoritaire, doublée d'un enfumage complet sur l'avenir du régime des retraites.

Suivant son investiture, les premières décisions de Trump et la composition de son équipe gouvernementale sont autant d'annonces de drames humains, de futurs ravages environnementaux, de conflits internationaux en gestation, le tout avec la bénédiction du capitalisme étatsunien. L'impuissance de l'ONU à faire respecter le droit international jusqu'ici, comme dans le cas des guerres en Ukraine et en Palestine, n'en sera que plus manifeste.

On a du mal à voir comment les choses s'amélioreraient à court terme en 2025. Pourtant, nous sommes encore vivant·es et, comme le dit le dicton, « *Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir* ». Faire changer le cours des choses est possible, car l'histoire n'est jamais écrite d'avance. Nos décisions et nos luttes sont essentielles pour cela. Souhaitons nous beaucoup d'énergie pour les mener sur tous les terrains de la vie sociale. Souhaitons nous aussi que la FSU adopte lors de son congrès des mandats clairs et fédérateurs, qui la renforceront, et par là, renforceront le syndicalisme, en France au moins. Car il reste un outil essentiel et indispensable pour mener des luttes victorieuses et pour dessiner des perspectives pour un monde meilleur. ■

CLAIRE BORNAIS



# Plans sociaux et superprofits : les deux faces de la politique d'



**En ce début d'hiver 2024, la situation de l'emploi de la France est désastreuse. Début décembre, la CGT recensait plus de 300 plans de sauvegarde de l'emploi, doux euphémisme pour désigner des plans de suppression d'emplois.**

**D**ans l'industrie, ce sont déjà 128 250 à 200 330 emplois qui ont été menacés ou supprimés depuis septembre 2023 entre les emplois directs et le potentiel de ceux indirects et induits, et ce nombre pourrait atteindre 300 000. Le rythme de mise en œuvre de ces plans de suppression de l'emploi (PSE) s'est nettement accéléré depuis l'été 2024. Il s'agit, pour reprendre les mots de la CGT, d'une véritable « saignée industrielle ». Ces plans sociaux et de défaillances d'entreprises sont également importants dans les secteurs du commerce et de la construction.

Ainsi, Auchan va supprimer près de 2 500 emplois en fermant une dizaine de magasins et trois entrepôts, Michelin ferme deux usines à Vannes et à Cholet et licencie plus de 1 250 salarié-es, Valéo cherche des repreneurs pour trois sites avec 1 120 emplois à la clé, 600 emplois vont être détruits chez Exxonmobil, 450 chez Vencorex et l'équipementier Forvia annonce 10 000 suppressions de postes en Europe dans les cinq ans qui viennent. À leur suite, de nombreux petits équipementiers automobile sont mis en difficulté et annoncent à leur tour des fermetures d'usines ou des suppressions de plusieurs centaines de postes à chaque fois.

## Une conjoncture économique défavorable

Selon la Banque de France, on compte 64 650 défaillances d'entreprises sur les douze derniers mois. Elles s'expliquent par plusieurs facteurs. En premier lieu, la consommation en France est en nette baisse en raison notamment d'une inflation non suivie par des hausses de salaires compensant la perte de pouvoir d'achat. Ensuite, les coûts de production sont en hausse. Les coûts de l'énergie ont notamment augmenté plus vite en Europe (+ 25 %) qu'en Chine (+ 5 %). Les entreprises

■ PAR  
NOLWENN NEVEU

européennes résistent difficilement à la concurrence étrangère. Le secteur de la construction est également affecté par le niveau encore élevé des taux d'intérêts. Le secteur automobile rencontre des difficultés spécifiques dues aux transformations technologiques qu'implique le passage à l'électrique et à la baisse des ventes de voitures. Enfin, de nombreuses entreprises avaient obtenu, durant la pandémie de Covid 19, des prêts garantis par l'État qu'elles doivent à présent rembourser. On peut ainsi expliquer une partie des défaillances par le fait que les aides et prêts ont, pendant un temps, protégé des entreprises qui n'auraient pas tenu sans cela et dont la viabilité n'était pas garantie. Pour autant, même si certains prêts garantis par l'État devaient être remboursés, l'État n'a pas été avare d'aides sans conditionnalité (le fameux « quoi qu'il en coûte »). Il y a là, au demeurant, une responsabilité politique majeure des gouvernements qui ont mis sous perfusion des entreprises sans aucune planification des investissements nécessaires à la pérennité de la production et de l'emploi.

## Des difficultés économiques, mais surtout un effet d'aubaine

La vague de licenciements constitue également un effet d'aubaine pour certaines entreprises qui s'engouffrent dans la brèche.

« Une partie des défaillances s'explique par les aides et les prêts qui ont protégé des entreprises dont la viabilité n'était pas garantie. »

# e l'offre



détenue par une famille de milliardaires (la fortune de la famille Mulliez, propriétaire du groupe Auchan, est évaluée à 26 milliards d'euros). D'ailleurs, en 2022-2023, Auchan a distribué près d'un milliard d'euros à ses actionnaires (actionnaires de l'AFM Mulliez - Association familiale Mulliez).

## Scandale de la politique de l'offre

Même l'ancien Premier ministre, M. Barnier, se demandait, le 5 novembre 2024, « ce qu'on a fait dans ces groupes de l'argent public qu'on leur a donné » sans pour autant envisager le moindre remboursement des deniers publics par ces entreprises. Les montants des dividendes versés donnent quelques pistes, mais cet argent est en réalité difficilement traçable.

De fait, alors que les entreprises ont pour obligation d'informer les comités sociaux et économiques (CSE) du montant et de l'utilisation des aides perçues, les déclarations sont approximatives et invérifiables puisque ces aides ont été fournies sans contrepartie. Dès lors, quand les patrons demandent une poursuite de la « politique de l'offre » qui a consisté à baisser toujours plus les impôts et à amplifier les allègements de cotisations, les syndicats rappellent les 170 milliards d'euros d'aides publiques versées chaque année aux entreprises et qui devraient, selon eux, être conditionnées. De fait, l'efficacité de la politique de l'offre mise en œuvre frénétiquement ces dernières années n'a pas fait ses preuves. Le CICE coûte chaque année 20 milliards d'euros d'argent public, versés en particulier aux très grandes entreprises. Pourtant, non seulement il n'y a eu ni création d'emplois ni relocalisation, mais, depuis 2018, plus de 50 000 emplois ont été délocalisés.

Le tsunami de licenciements qui s'annonce est également facilité par un détricotage méticuleux du droit du travail et notamment des mesures qui encadrent les licenciements. La loi de « sécurisation de l'emploi » de 2013, la loi El Khomri de 2016 et les ordonnances Macron ont facilité les suppressions d'emplois et les licenciements pour motifs économiques.

La fonction publique n'est pas en reste puisque le budget d'austérité de feu le gouvernement Barnier prévoyait 4 000 suppressions de postes pour la seule Éducation nationale. Alors que les services publics sont exsangues, on gave d'argent public des entreprises qui détruisent des milliers d'emplois. ■

« Le tsunami de licenciements qui s'annonce est également facilité par un détricotage méticuleux du droit du travail depuis 2013. »

Prenons l'exemple de l'entreprise Michelin. La fermeture de deux usines à Vannes et à Cholet se fait alors que l'entreprise a affiché deux milliards d'euros de bénéfices pour la seule année 2023 et a reversé plus d'un milliard d'euros à ses actionnaires sous formes de dividendes et de rachats d'actions. En 2024, Michelin a versé 1,4 milliard d'euros à ses actionnaires. Surtout, elle a bénéficié de millions d'euros d'argent public. Pour la seule année 2023, le groupe a touché 50 millions d'euros d'aides diverses (crédit impôt recherche ; mécénat et autres crédits d'impôts ; subvention d'exploitation ; chômage partiel ; réduction d'impôts de production). Par ailleurs, entre 2013 et 2018, le groupe a perçu en moyenne 22 millions d'euros de crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), soit un total de 135 millions d'euros et il a bénéficié, en 2020, d'un plan de soutien à l'automobile qui lui a apporté 200 millions d'euros.

Quant à l'entreprise Auchan qui a reçu 500 millions d'aide entre 2013 et 2018 grâce au CICE, elle n'a pas créé d'emplois mais en a détruit. Selon le journal *L'Humanité*, entre 2019 et 2023, les effectifs d'Auchan Retail France sont passés d'environ 64 700 emplois à moins de 55 000, soit 9 700 emplois détruits alors même que l'entreprise continuait à recevoir des millions d'euros au titre du chômage partiel. L'argent public concédé à cette entreprise constitue des dons sans contrepartie à une entreprise

PHOTO: MATHIEU PATTIER / OUEST FRANCE



# La Sécurité de l'alimentation : une idée

**Le concept de Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) connaît un réel engouement : constitution de collectifs, lancement d'expérimentations, proposition de loi, etc. La FSU a validé un mandat d'étude lors du congrès de Metz en 2022 et elle devra se prononcer au prochain congrès à Rennes, sur son adhésion au collectif pour une SSA.**

Le collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation a été initié, en 2019, par ISF-Agrista, Groupe thématique agricoles et souveraineté alimentaire d'Ingénieur-es sans frontières (ISF), au croisement entre des dynamiques préexistantes : la nécessité de transformer le système alimentaire<sup>1</sup> en instaurant la démocratie alimentaire et une piste pour y parvenir, celle du fonctionnement du régime général de Sécurité sociale entre 1946 et 1958. Le Syndicat national de l'enseignement technique agricole public (Snetap-FSU) a d'ores et déjà intégré le collectif. Des syndiqué-es sont engagé-es dans des expérimentations locales. La fédération devra, lors de son congrès, qui se tiendra à Rennes du 3 au 7 février 2025, se prononcer sur l'adhésion au concept et l'intégration dans le collectif pour une SSA.

### Une SSA pour quoi faire ?

La démocratie alimentaire est entendue comme la revendication des citoyen-nés à reprendre le pouvoir sur la façon d'accéder à l'alimentation, dans la reconnexion entre celle-ci et l'agriculture. Elle permettrait la

■ PAR  
**OLIVIER GAUTIÉ**  
BUREAU NATIONAL  
DU SNETAP

**NOTE :**

1. « Façon dont les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps pour obtenir et consommer leur nourriture » (Malassis, 1994).

transformation des systèmes agricoles, aujourd'hui dominés par de grands groupes capitalistes agro-industriels, en orientant la production agricole vers des pratiques plus respectueuses des écosystèmes et des êtres humains, pour nourrir la population et garantir le droit à l'alimentation.

Inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et précisé par le Pacte international relatif aux droits économiques et sociaux, ratifié par 171 pays, dont la France, le droit à l'alimentation peut être résumé comme le droit à un accès régulier, permanent et libre à une nourriture quantitativement et qualitativement suffisante, correspondant aux traditions culturelles. Faire la queue pour aller récupérer ce que l'on a bien voulu mettre à votre disposition – les invendus de la grande distribution, qui bénéficie de défiscalisation par ce biais, est bien éloigné du respect de ce droit élémentaire. Les violences alimentaires, à l'heure où 37 % des Français-es se déclarent en insécurité alimentaire en 2023 (trois fois plus qu'en 2015), c'est-à-dire qu'elles et ils n'ont pas accès de manière régulière à une alimentation saine et suffisante, ont renforcé la volonté de proposer un autre système d'accès à l'alimentation.

Universalité de l'accès, caisses démocratiques de conventionnement, financement par cotisation... L'idée d'utiliser un mécanisme similaire à celui mis en place pour la branche santé de la Sécu en 1946, tout en l'améliorant pour prévenir des attaques et dérives qui sont apparues par la suite, s'est imposée pour concrétiser la revendication de la mise en place d'une démocratie alimentaire. Son principe est le suivant : tout comme les salarié-es cotisent auprès de la Sécu pour financer leurs soins de santé, chacun-e verserait à une caisse, une cotisation ajustée à son niveau de revenu. En échange, elle ou il pourrait dépenser 150 euros par mois pour l'alimentation, avec cette condition : seuls les produits alimentaires conventionnés seraient pris en charge, le conventionnement s'opérant sur la base de critères définis par les usager-es.

« Le droit à l'alimentation est le droit à un accès régulier, permanent et libre à une nourriture quantitativement et qualitativement suffisante correspondant aux traditions culturelles ».

# curité sociale limentation, lée à défendre !



PHOTO @CLAC

« De nombreux collectifs locaux initient des projets de caisses alimentaires pouvant être comparées aux premières sociétés de secours mutuels qui ont préfiguré la Sécurité sociale. »

Ainsi s'est constitué le collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation, avec ISF-Agrista, Réseau salariat, réseau des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam), la Confédération paysanne, les Ami-es de la Confédération paysanne, le Mouvement inter-régional des Amap (Miramap), le séminaire Démocratie alimentaire, Vers un réseau d'achat en commun (Vrac), etc., rejoints par la suite par d'autres organisations, dont le Snetap-FSU en 2024. Il fédère à présent 15 organisations nationales et 26 dynamiques locales.

À défaut d'avoir pu lancer une expérimentation nationale, de nombreux collectifs se sont constitués localement pour initier des projets de caisses alimentaires, inspirés de l'idée de SSA, pouvant être comparées aux premières sociétés de secours mutuels qui ont préfiguré la Sécurité sociale. Les projets sont divers mais structurés

autour de l'organisation d'une caisse d'alimentation, dont l'objectif est de permettre à une population donnée l'accès à des produits alimentaires de qualité, dans un réseau de magasins conventionnés, via une contribution. Ils révèlent la diversité des attentes des acteur-rices, selon qu'elles et ils s'y sont engagé-es plutôt à des fins de lutte contre la précarité, de transition agricole ou de vie démocratique. Souvent intégrées dans le collectif pour une SSA, ces expérimentations locales sont parfois soutenues, voire impulsées par des collectivités territoriales. On peut par exemple citer Territoires à vivre à Montpellier, Cais's'alim à Toulouse, les expérimentations menées en Gironde par le collectif Acclimat'action, la SSA Alsace, le Collectif local de l'alimentation de Cadenet (Clac) dans le Vaucluse, etc.

## Une dynamique en construction

Après avoir mené une réflexion sur la prévention et la lutte contre la précarité alimentaire, le Conseil national de l'alimentation, instance consultative indépendante, a émis en octobre 2022 un avis<sup>2</sup> dont une recommandation opérationnelle vise à « *expérimenter la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation au sein du régime général de Sécurité sociale, visant à permettre un accès universel à un socle alimentaire, financé par une cotisation sociale en lien avec la production réelle de valeur ajoutée, dans le cadre d'un conventionnement entre des producteurs et des caisses gérées démocratiquement.* »

Le 15 octobre 2024, des député-es écologistes ont déposé une proposition de loi « *d'expérimentation vers l'instauration d'une Sécurité sociale de l'alimentation* »<sup>3</sup>. L'objectif affiché est « *à titre d'expérimentation pour une période de cinq ans, la mise en place et le financement des caisses alimentaires adoptant un fonctionnement préfigurant ce que pourrait être celui d'une sécurité sociale de l'alimentation.* »

Augmenter le pouvoir d'achat est insuffisant pour donner accès à une alimentation saine et de qualité à tou-tes. D'une part, selon les études, malgré une hausse du pouvoir d'achat, l'alimentation reste la variable d'ajustement pour gérer un budget grevé par des dépenses contraintes (logement, hausse des factures énergétiques, etc.), notamment pour les personnes en situation de précarité. D'autre part, augmenter les revenus individuels circonscrit la question alimentaire à l'échelle individuelle au lieu d'en faire un débat collectif vers l'évolution de notre système alimentaire.

Offrir une réponse systémique aux problématiques sociales, agricoles et nutritionnelles, dans une démarche de démocratie alimentaire, défendre le droit à l'alimentation, défendre les principes originels de la Sécurité sociale, cet extraordinaire conquis social, la FSU a toute sa place dans les objectifs du collectif Pour une sécurité sociale de l'alimentation ! ■

### NOTES :

- [https://cna-alimentation.fr/wpcontent/uploads/2022/10/CNA\\_Avis91\\_prekarite\\_alimentaire.pdf](https://cna-alimentation.fr/wpcontent/uploads/2022/10/CNA_Avis91_prekarite_alimentaire.pdf)
- [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/117b0386\\_proposition-loi#](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/117b0386_proposition-loi#)



## INTERVIEW DE THOMAS VACHERON (CGT), MUR

*Nous avons posé les mêmes questions aux représentant·es de la CGT et de Solidaires, mais il ne s'agit pas d'une interview croisée.*

# Quelles perspectives po

\* Murielle Guilbert et Julie Ferrua, co-déléguées de l'Union syndicale Solidaires et Thomas Vacheron, membre du bureau confédéral de la CGT, responsable du travail commun engagé entre la CGT et la FSU.

► **Dans ce contexte politique et social incertain, peu favorable au salariat et avec le risque à très court terme d'une arrivée au pouvoir de l'extrême droite, comment le syndicalisme peut-il agir et mobiliser pour répondre aux besoins sociaux et écologiques ?**



PHOTO: D.R.  
**Thomas Vacheron, CGT.**

**CGT** Le syndicalisme doit modifier ses pratiques pour mieux défendre les salarié·es et agent·es, dans les entreprises et services. C'est ce que nous développons avec méthode, sur toutes nos campagnes comme celle « s'organiser avec la CGT pour gagner des augmentations de salaires ».

Coordonné interprofessionnellement, c'est le syndicalisme sur les lieux de production qui peut agir avec les salarié·es, premier·es touché·es par l'urgence sociale et écolo-

gique, pour alerter sur les risques environnementaux et construire des pistes alternatives.

Un ouvrier·e/employé·e sur deux, qui a voté aux législatives, a utilisé un bulletin d'extrême droite (ED). C'est aussi en répondant à leurs besoins que le syndicalisme constitue un rempart contre les idées d'ED qui se nourrissent de la désespérance sociale. Nous sommes l'un des derniers « outils » progressistes pour le salariat.

Il faut continuer à mettre la pression et rendre plus visible le fait que les pouvoirs politique, et pire encore, patronal, ne



PHOTO: LIONEL BONAVENTURE/AFP  
**Murielle Guilbert et Julie Ferrua.**

veulent rien changer pour préserver leurs intérêts. Malgré l'absence de FO, l'importante grève intersyndicale du 5 décembre 2024 a constitué un rebond et démontre que le syndicalisme dans la fonction publique existe encore. Le 12 décembre, la mobilisation pour les emplois et l'industrie a permis de visibiliser la catastrophe sociale de la généralisation des plans de licenciement. Le syndicalisme n'a d'avenir que s'il répond aux problèmes de l'ensemble du salariat.

**Solidaires** Le contexte n'est effectivement pas favorable aux travailleuses et travailleurs, avec des annonces de plans de licenciement qui se sont multipliées dans l'industrie, le commerce ou bien le secteur informatique au dernier trimestre 2024 déjà, et, malgré les votes et la motion de censure, un gouvernement qui va continuer et accélérer les réformes sécuritaires, régressives pour la fonction publique, les services publics, et en réalité toujours en faveur du patronat. Ceci ne va évidemment en rien améliorer la situation de ceux et celles qui créent les richesses, de la population, et peut être encore plus aggraver la tentation d'un vote RN, tandis que la parole raciste se « normalise » dans certains médias, mais aussi depuis plus longtemps dans les politiques de l'État ou les déclarations du chef de l'État.

Face à cette situation, Solidaires a, comme d'autres syndicats, mis en place un plan d'action contre l'extrême droite, pour agir concrètement, réinvestir les lieux pour toucher la population, d'abord dans nos administrations, nos entreprises, nos associations. Il s'agit de populariser et d'amplifier nos revendications sur les services publics, éléments clefs de justice





IELLE GUILBERT ET JULIE FERRUA (SOLIDAIRES)\*

## ur un nouvel outil syndical ?

sociale et d'égalité sur le territoire, celles sur l'emploi également. Il faut aussi agir concrètement contre le racisme, former, déconstruire notamment en mettant en place un observatoire du racisme au travail.

► **Après une séquence électorale au début de l'été qui a pu rebattre un peu les cartes du rapport entre syndicalisme (particulièrement celui de transformation sociale) et partis politiques de gauche, comment votre syndicat se projette-t-il dans la perspective d'une probable nouvelle séquence électorale avec la menace grandissante de l'extrême droite ?**

**CGT** En juin 2024, la CGT a pris ses responsabilités en annonçant « face à l'extrême droite : front populaire ». La FSU a ensuite eu une position similaire. Une partie des organisations syndicales ont appelé « pour que les exigences sociales soient entendues ».

L'ED est la pire ennemie des travailleur·euses car elle les divise, ce qui fait le jeu du patronat, alors que le syndicalisme les rassemble sur la base de leurs intérêts communs. Le sursis a aussi été permis grâce à l'action syndicale dans les entreprises menée par les délégué·es, pas évidente quand la majorité de leurs collègues de travail a voté pour l'ED. La méconnaissance du programme de l'ED et les explications par les délégué·es

« La période du Covid, de la crise climatique, puis la montée de l'extrême droite en France ont "obligé" les syndicats de transformation sociale à repenser la nécessité de l'agrégation de nos forces »

à leurs collègues ont participé concrètement à convaincre de l'imposture sociale.

Appeler à voter pour le programme du NFP, du fait qu'il reprenait une grande partie de nos revendications, n'a pas été anodin dans les entreprises où des syndiqué·es n'ont pas compris qu'il ne s'agissait pas d'un soutien partidaire. Cela s'est inscrit dans le respect de la charte d'Amiens, repère pour la CGT : la nécessaire indépendance du syndicalisme envers les partis car le syndicalisme doit rester un contre-pouvoir ;

l'adhésion à la CGT n'est pas sur des bases de proximité idéologique ou politique, mais à partir de la conscience des intérêts communs à défendre.

C'est ainsi que nous aborderons une nouvelle séquence électorale, et une difficulté supplémentaire du fait que le résultat des urnes n'a pas été respecté, ce pour quoi le Président a une responsabilité particulière. La préoccupation permanente, c'est que nos exigences sociales soient appliquées et d'empêcher l'ED d'accéder au pouvoir.

Le syndicalisme n'a pas le même calendrier que le pouvoir politique, et notre horizon n'est ni la prochaine dissolution ni les prochaines élections. La meilleure façon d'éviter le pire est de continuer à convaincre les salarié·es de l'utilité de s'organiser collectivement pour défendre leurs droits et en gagner de nouveaux.



PHOTO: PORLE PARIEN/MAXPPP



**Suite**

**INTERVIEW DE THOMAS VACHERON (CGT), MURIELLE GUILBERT (Solidaires), BENOIT TESTE (FSU) ET SOPHIE BINET (CGT),**

**Le 25 août 2023, à Bobigny, lors de l'Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités, Murielle Guilbert (Solidaires), Benoit Teste (FSU) et Sophie Binet (CGT).**

PHOTO : ARNAUD CESARVILETTE



- ● ● C'est en empêchant des reculs sociaux, et en gagnant des avancées, même modestes mais en les valorisant, que nous redonnerons confiance en notre camp.

**Solidaires** Solidaires n'a pas appelé à voter pour le Nouveau Front populaire, mais à combattre par tous les moyens l'extrême droite pour respecter le choix de positionnement de chacun de ses syndicats. Mais il est clair que des lignes ont bougé, des meetings communs ont amené à dialoguer plus, à montrer qu'en ayant un objectif commun, la conjugaison de nos actions communes peut avoir une force de persuasion populaire importante. La consultation et l'écoute des organisations syndicales par les partis politiques sont peut-être plus importantes qu'avant. Pour autant, le respect de l'indépendance de notre Union syndicale reste fondamental et permet aussi à l'ensemble de nos adhérent·es de garder leur liberté de choix politique, en accord avec nos valeurs et nos revendications. Par ailleurs, notre syndicalisme de transformation sociale ne peut être centré sur un enjeu d'accession au pouvoir, enjeu des partis politiques. Nos luttes doivent permettre de faire avancer les droits des travailleurs et travailleuses, la justice sociale, le combat contre les dominations et les inégalités, quels que soient les gouvernements en place. Solidaires travaille à sécuriser les activités de ses syndicats et notre possibilité d'agir si l'extrême droite arrivait au pouvoir. Nous savons qu'il y aura un basculement pour notre démocratie, pour les droits des personnes immigrées, racisées, pour les personnes LGBTQI+, pour les femmes, et au-delà



pour tout·es les opposant·es au pouvoir si l'extrême droite arrivait au pouvoir.

► **Au-delà de l'unité syndicale dans les mobilisations, un déterminant très fort des luttes sociales, comment envisagez-vous une possible refondation du syndicalisme de transformation sociale ?**

**CGT** Il n'y a jamais eu autant de syndicats et jamais aussi peu de syndiqué·es. Seuls gouvernement et patronat peuvent s'en réjouir. Même si l'érosion du nombre de syndiqué·es ralentit, il faut être lucide sur les reculs. Avec les ordonnances Macron, tout se décide dans l'entreprise alors que nous y avons encore moins de moyens, ce qui exacerbe la concurrence syndicale, arrangeant les directions. Diviser pour mieux régner. Au vu des enjeux et de ce que le syndicalisme de transformation sociale à vocation majoritaire partage, tant historiquement que comme pratiques et positions, réfléchir et agir à une refondation apparaît plus que nécessaire. Sur les formes qu'elle peut prendre, c'est aux syndiqué·es d'en décider démocratiquement.

C'est le sens de la démarche de travail en commun CGT-FSU repris depuis la mobilisation retraites de 2023, et qui s'évertue à la transparence quant aux échanges lors des rencontres locales comme nationales. Ce ne peut pas être une affaire des seules directions syndicales, même si elles doivent être motrices. Il y a nécessité de coller aux réalités rencontrées par nos syndicats et militant·es. Souvent d'ailleurs, ils et elles



## RIELLE GUILBERT ET JULIE FERRUA SOLIDAIRES

« C'est en multipliant les initiatives par des pratiques syndicales concrètes, des réunions, des mobilisations, des formations, que cette maison commune prendra sa forme. » Thomas Vacheron - CGT

ne nous ont pas attendus et un travail en commun est déjà à l'œuvre.

**Solidaires** La période du Covid, de la crise climatique, puis la montée de l'extrême droite en France ont « obligé » les syndicats de transformation sociale à repenser la nécessité de l'agrégation de nos forces. Ça a été faire partie du collectif Plus jamais ça, notamment avec la FSU, devenu l'Alliance écologique et sociale. Une réflexion sur « la recomposition syndicale à la base » a été portée par Solidaires en 2021 et impulsée lors du congrès de la FSU en 2022. On peut considérer qu'il s'agissait là déjà des bases de refondation du syndicalisme. Pour autant, le dernier congrès de Solidaires est revenu sur la nécessité de réfléchir à l'unité syndicale avant tout, et force est de constater que l'unité syndicale est désormais plus fluctuante que lors de la période de lutte contre la réforme des retraites, alors que l'on sait que c'est un point clé pour une action plus large et la construction du rapport de force. Le processus de recomposition syndicale formel s'est de fait enclenché uniquement entre la CGT et la FSU après un congrès de la CGT en ce sens sur le champ de l'éducation. Mais la question de la refondation s'entend plus largement comme la place du syndicalisme dans le mouvement social.

► **Comment appréciez-vous la perspective proposée par la FSU dans la préparation de son congrès d'une étape concrète de cette refondation autour de la construction d'une structure souple du type « maison commune du syndicalisme de transformation sociale », à décliner localement, par secteurs professionnels, en fonction du contexte ?**

**CGT** Nous partageons cette appréciation, car cela s'inscrit dans le prolongement du travail en commun. Il faut que chaque militant·e ait conscience de l'opportunité historique qui se

présente aujourd'hui à nous. Que ce soit en 1936 ou 1945, les grandes périodes de victoires sociales ont été précédées d'un mouvement d'unification du syndicalisme. À nous de construire celui du XXI<sup>e</sup> siècle. Cette fenêtre ne s'ouvre pas souvent. L'idée d'une « maison commune » permet de ne pas s'enfermer dans un schéma préconçu avec une co-construction évolutive. La refondation envisagée ne saurait

être une absorption, mais un rapprochement entre les organisations syndicales respectant leurs fonctionnements démocratiques et statutaires. C'est en multipliant les initiatives par des pratiques syndicales concrètes, des réunions, des mobilisations, des formations, que cette maison commune prendra sa forme.

L'avenir est incertain, chacune à nos postes de combats syndicaux, nous nous devons de donner des perspectives d'outils syndicaux efficaces pour plus et mieux organiser le salariat : *unir le syndicalisme pour améliorer notre quotidien et transformer nos lendemains\**.



**Solidaires** Nous avons récemment rencontré Benoît Teste et des membres du bureau pour rediscuter de la période et de la recomposition syndicale en cours entre la CGT et la FSU. La FSU est dans une optique qui reste celle d'un travail unitaire fort avec Solidaires, c'est une chose positive. Nous pensons que parler ainsi de maison commune du syndicalisme permet d'ouvrir à d'autres syndicats la perspective d'une idée de rapprochement et de nécessaire unité. Cela préserve aussi l'idée d'un respect de la diversité de pratiques et de culture qu'ont nos syndicats. Cela permet peut-être également que

cette recomposition se fasse sans se parasiter en interne de vos structures par le concept de fusion avec ses questions d'enjeux de pouvoirs ou de « lead » syndical qui l'accompagnent. Cela illustre l'idée de « non exclusivité » dans laquelle la FSU semble vouloir se placer. Pour Solidaires, c'est important de pouvoir compter sur les camarades de la FSU et de la CGT dans notre démarche commune du syndicalisme de transformation sociale, en particulier dans cette période mondiale et française complexe et parfois minée, où nos luttes sont plus qu'indispensables. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ARNAUD MALAÏS

\* Titre du document CGT/FSU qui lance le travail en commun.



# Précarisation de l'emploi public

**La précarité se développe dans la fonction publique. Cela peut paraître surprenant tant cette dernière est associée à la stabilité et à la sécurité de l'emploi.**

**D**ans la fonction publique (FP), une première cause de précarité se trouve dans la faiblesse des rémunérations des agent-es. Les pieds de grilles indiciaires des fonctionnaires des catégories C et de certaines catégories B sont à peine au-dessus du niveau du Smic et les espaces indiciaires de ces grilles, c'est-à-dire l'écart entre le premier et le dernier échelon, sont très limités. Cela maintient les agent-es dans une fragilité financière durable. Dans la fonction publique d'État (FPE) 24 % des agent-es sont de catégorie B et 20 % de catégorie C et, respectivement, 15 % et 72 %, dans la fonction publique territoriale (FPT).

Cette fragilité est accentuée par les politiques de rigueur se traduisant notamment par le gel de la valeur du point d'indice. Depuis 2010, l'inflation cumulée atteint plus de 25 %, très loin du niveau d'augmentation de la valeur du point d'indice (6,8 %).

La possibilité pour les employeurs publics d'imposer des temps de travail incomplets (d'une durée inférieure à la durée légale) est une deuxième cause de précarité.

■ PAR  
ÉMILIE MOREAU

En effet, cela revient à imposer un salaire incomplet et une situation financière difficile, en particulier pour les agent-es de catégorie C ou les contractuel-les. Cette situation concerne plus particulièrement la FPT où un emploi à temps non complet peut être occupé par un-e fonctionnaire ou un-e contractuel-le quelle que soit la durée du temps de travail (dans la FPE une durée égale ou inférieure à 24 h 30 ne peut pas être imposée à un-e fonctionnaire).

## La généralisation de l'emploi contractuel

L'accroissement du recours à l'emploi contractuel est une troisième cause de précarité car les agent-es ainsi recruté-es sont moins bien rémunéré-es, subissent plus souvent des temps de travail incomplets et bénéficient de protections moindres en matière de stabilité de l'emploi.

Les politiques néolibérales de rigueur budgétaire et de destruction de la FP menées depuis plusieurs années ont conduit, petit à petit, à réduire les effectifs permanents de fonctionnaires. Le recours aux contractuel-les et aux vacataires, limité au départ à des besoins ponctuels, a aujourd'hui largement dépassé ce cadre, notamment à cause de la loi de la transformation de la fonction publique qui facilite leur recours pour des emplois permanents. En 2022, 22 % des 5,7 millions d'agent-es de la FP sont des contractuel-les.

Ces causes de précarité coexistent, s'entremêlent et



PHOTO: I.D.R.



parfois se cumulent, dégradant d'autant plus la situation des agent-es et en particulier des femmes qui sont surreprésentées dans les emplois à temps incomplets ou faiblement rémunérés. C'est le cas pour les 128 466 accompagnant-es pour les élèves en situations de handicap (AESH), emploi contractuel à temps incomplet (à 63,7 % en moyenne) exercé à 93,4 % par des femmes. La grille indiciaire définit une rémunération, nette à temps complet entre 1 566 et 1 897 euros, soit entre 997 et 1 208 euros pour une quotité de travail à 63,7 %.

## Justice sociale

Pour l'ÉÉ et la FSU, mettre fin à la précarité dans la FP est une revendication essentielle pour plus de justice sociale, d'égalité et de meilleures conditions de travail et de vie. Cela passe par un temps de travail choisi par les agent-es et par une revalorisation salariale d'ampleur pour tous les personnels (augmentation et indexation de la valeur du point d'indice et reconstruction des grilles indiciaires). De telles mesures seront aussi un moyen de reconnaître l'importance des métiers publics et l'engagement des agent-es au service du public.

Réduire la précarité c'est aussi réduire le recours à l'emploi contractuel et renforcer le statut général de la FP et le service public (SP). En effet, la contractualisation a des effets négatifs pour les personnels eux-mêmes mais aussi pour l'ensemble de la FP dans la mesure où l'égalité de traitement des agent-es est mise à mal par le recrutement de personnels sous contrat. Inégalités accentuées par la mise en concurrence créée par certains employeurs publics comme l'Éducation nationale, où dans certaines académies et disciplines déficitaires, les contractuel-les peuvent obtenir des remplacements plus intéressants que les remplaçant-es titulaires. La mise en concurrence et les inégalités sont également contraires au nécessaire travail collectif essentiel au bon fonctionnement des SP et à la qualité du service rendu. Par ailleurs, le recrutement de contractuel-les contourne la voie principale d'accès à la FP qu'est le concours, mettant à mal l'égalité des chances dans l'accès à la FP et introduisant une logique de recrutement opaque. De plus, ce type de recrutement peut entraîner une perte d'expertise à long terme : la formation de ces agent-es est moindre et la précarité de leur situation conduit à un turnover important, ce qui nuit à la continuité et à la qualité des services rendus à la population.

C'est pourquoi, l'ÉÉ et la FSU revendiquent une titularisation massive des agent-es contractuel-les et dans un premier temps l'amélioration des droits des contractuel-les pour que les employeurs n'aient aucun avantage à recruter par cette voie et pour en finir avec la mise en concurrence des agent-es entre elles et eux. ■



© BRUNO LEVESQUE / IFS

## LA PRÉCARITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La massification de l'université n'a pas été accompagnée de financements à la hauteur des besoins favorisant le recours aux contractuel-les et vacataires à tous les niveaux.

Parmi les 111 600 bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé (BIATSS) du supérieur, 43 % sont contractuel-les, dont plus des deux tiers sont recrutés sur des missions permanentes.

Pour les enseignant-es, cette situation se traduit par la banalisation du recrutement de vacataires. Ce statut en principe utilisé pour des interventions ponctuelles de professionnel-les en complément de l'enseignant-e est détourné par les universités. On estime aujourd'hui qu'ils et elles sont 167 000 contre 55 000 enseignant-es-chercheur-ses, 13 000 enseignant-es du 2<sup>nd</sup> degré et 20 000 enseignant-es contractuel-les. Ces vacataires effectuent 25 % des heures d'enseignement. Ce statut extrêmement précaire ne relève ni du code du travail ni du statut de la fonction publique. Ainsi les vacataires ne bénéficient d'aucun droit (congé formation professionnelle...) et accèdent difficilement à la protection sociale (Sécurité sociale, chômage). Ils et elles sont beaucoup moins bien rémunéré-es qu'un-e titulaire : 42,86 € de l'heure pour un TD ce qui correspond à 4,2 heures de travail effectif portant ainsi la rémunération du vacataire à 10,2 € brut de l'heure soit en dessous du Smic. Sans oublier les mois de retard de paiement...

### Sources :

- Rapport annuel sur l'état de la FP, 2024  
Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2023-2024  
- Base de données sociales de l'ESR, 2022  
- « L'explosion du recours aux vacataires, ou l'ubérisation de l'enseignement supérieur » note du collectif *Nos services publics*, avril 2024.



## ENTRETIEN AVEC SÉVERINE, ÉLISE ET GWEN

# Paris : bras de fer des personnels de l'animation

**De fortes mobilisations des personnels des écoles de la Ville de Paris ont eu lieu de l'automne 2023 à décembre 2024.**

**Des militantes du Supap-FSU (FSU territoriale 75) ont répondu à nos questions : Séverine (animatrice lecture en REP), Élise (animatrice Pôle d'enseignement pour les jeunes sourds) et Gwen (Asem\*).**

### ► Quelles sont les causes du conflit ?

Nos conditions de travail sont déplorables et l'accueil des enfants est dégradé.

L'animation est un secteur en souffrance, mal payé et pas reconnu, avec des collègues mal ou pas formés et des formations non diplômantes (Bafa/BAFD sont des brevets pour la pratique occasionnelle).

Des écoles manquent de personnel. Des milliers de vacataires occupent des postes permanents. Iels sont payés en retard, peinent à obtenir une attestation employeur de cessation d'activité pour bénéficier de l'indemnisation chômage. Iels cumulent des emplois. Beaucoup sont aussi AESH pour avoir un salaire décent, au prix d'une journée à rallonge.

Les écoles fonctionnent en effectif réduit, parfois sans responsable du périscolaire.

Certaines n'ont pas d'animateur·trice lecture pour accueillir les enfants dans la bibliothèque : véritable ressource au sein de l'école, iels ont une prime dérisoire qui n'a jamais évolué (34,10 € brut par mois).

Le bon déroulement du périscolaire tient

essentiellement sur l'investissement des équipes et leur capacité à s'adapter, y compris au sureffectif d'enfants.

Les Asem sont polyvalentes : elles assistent l'enseignant·e sur le temps scolaire, remplacent la gardienne durant sa pause, sont animatrices sur le temps périscolaire et assurent l'entretien des locaux.

### ► Comment s'est déroulée la mobilisation au quotidien ?

Dès novembre 2023, nous avons appelé à des temps de mobilisation d'une semaine à six reprises. Les collègues font grève une heure par jour afin de bloquer le service de cantine.

Nous alternons entre des AG pour décider des actions et des tournées de terrain avec nos tracts. Des communiqués sont envoyés aux médias.

Nous nous rassemblons sur des lieux stratégiques, embarrassants ou visibles (entrée du conseil municipal, place de l'Hôtel de Ville, réunion d'encadrant·es). Régulièrement nous parvenons à fermer

des services de cantines et/ou périscolaires (souvent plus de 250 écoles sur 630).

Notre volonté est d'organiser des grèves visibles et perturbantes en perdant le moins d'argent possible.

### ► Quels sont les rapports avec les autres syndicats ?

Nous avons une intersyndicale avec la CFDT et la CGT qui permet de peser dans le rapport de force avec la Ville (les trois syndicats représentent 2/3 des voix aux dernières élections professionnelles).

L'Unsa refuse toute mobilisation collective : la Ville s'appuie sur lui pour dénoncer les syndicats « irresponsables ».

### ► Les résultats ?

Nous avons obtenu des avancées : près de 1 000 créations de postes d'animateur·trices titulaires *via* des « recrutements sans concours » sur trois ans, 200 transformations de postes de catégorie C en B et de B en A, des postes pour le remplacement, des primes pour les encadrant·es des écoles complexes (gros établissements, REP/REP+, classes spécifiques), l'augmentation de la rémunération pour les Asem, les animateur·trices vacataires et contractuel·les.

Mais il reste encore beaucoup à gagner. D'autant que la Ville de Paris a durci le ton : pressions sur les grévistes, les syndicats et même sur des groupes de la majorité municipale pour qu'ils renoncent à des amendements reprenant nos revendications.

Et le budget 2025 de la Ville prévoit désormais des suppressions de postes.

C'est une véritable provocation alors que la Ville de Paris vient de rétablir début décembre la subvention au lycée privé Stanislas (lieu de graves dérives sexistes et homophobes). Cette somme pourrait permettre d'augmenter de 40 € par mois tous·tes les animateur·trices.

La lutte continue ! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT ZAPPI

\* Agente spécialisée dans les écoles maternelles.



# Éducation à la sexualité : le programme se fait attendre

**L'instabilité gouvernementale est à l'origine du report de l'adoption du programme d'éducation à la sexualité, pourtant attendu par la communauté éducative.**

**P**ourtant programmé à deux reprises en juillet et décembre 2024 pour un vote en Conseil supérieur de l'éducation, le programme d'éducation à la sexualité (EAS) n'a toujours pas été adopté faute de stabilité gouvernementale. Ce qui ne l'a pas empêché d'être attaqué, à de nombreuses reprises et sur tout le territoire, par les groupes et mouvances réactionnaires qui usent d'arguments fallacieux pour faire peur et essayer d'empêcher sa publication, donc sa mise en œuvre, de la maternelle au lycée.

Or, ce programme est fortement attendu par la communauté éducative, responsable depuis 2001 d'éduquer à la sexualité tou-ttes les élèves à raison de trois séances par an, à tous les niveaux de la scolarité. Mais si cette responsabilité est bien inscrite dans la loi, les circulaires de 2018 et de 2022 qui l'encadrent sont peu précises et ne suffisent pas à définir précisément les enseignements à mener.

## Un contenu progressiste

C'est pourquoi, ce programme, qui est à l'inverse grandement détaillé, est considéré par l'ensemble des organisations syndicales représentatives comme une grande avancée pour soutenir les personnels et pour clarifier, y compris pour les familles, ce qu'apprendront les élèves selon leur âge. Le programme est organisé autour de trois axes : se connaître, vivre et grandir avec son corps ; rencontrer les autres et construire avec eux des relations, s'y épanouir ; trouver sa place dans la société y être libre et responsable. Il décline les notions et compétences à acquérir et propose des liens avec les programmes disciplinaires, de la maternelle au lycée. C'est bien par la densité de son contenu et sa progressivité qu'il permettra aux enseignant-es responsables des séances de les élaborer au plus près des besoins des élèves. D'autant que dans les versions actuelles « [les professeur-es] réfléchissent et organisent [sa mise en œuvre] collégalement » y compris en co-animation avec les personnels éducatifs, sociaux et de santé de l'Éducation nationale.



PHOTO VINCENT GOURIOU / LIBERATION

■ PAR  
CÉLINE SIERRA

Le programme dans ses différentes versions, malgré des améliorations possibles, par exemple, pour que le terme de sexualité soit employé dès la maternelle, affiche un contenu progressiste tant dans ses objectifs que dans les termes employés : « [l'EAS] vise l'égalité de considération et de dignité, en particulier l'égalité entre les femmes et les hommes ; elle contribue à la lutte contre toutes les discriminations de sexe, d'identité de genre et d'orientation sexuelle (hétérosexualité, homosexualité, bisexualité, asexualité) ; elle sensibilise au principe du consentement et contribue à la prévention des différentes formes de violences (physiques, verbales, psychologiques, harcèlement, emprise), et notamment des violences sexistes et sexuelles (y compris l'inceste). L'éducation à la sexualité vise à construire une culture commune de l'égalité et du respect. Elle est renforcée par l'adoption d'une pédagogie égalitaire, collégalement assumée. »

C'est pourquoi il est impératif que ce programme soit enfin publié et qu'il soit accompagné le plus rapidement possible de formations nombreuses à destination de l'ensemble des enseignant-es (des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés) mais aussi des CPE, des infirmier-es et des assistant-es sociales. Du temps de travail dédié à la concertation des équipes pédagogiques et éducatives doit être prévu afin que les séances soient élaborées dans la collégialité. L'enjeu est grand : permettre à tou-ttes d'accéder à une sexualité épanouie et à des relations saines. ■

# Une coalition contre les VSS

**Plus de 100 000 personnes se sont mobilisées dans les manifestations et rassemblements, en France, le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Il faut maintenant aller plus loin pour faire baisser le niveau de ces dernières.**

Le mouvement *MeToo*, en mettant en avant la parole des femmes victimes de violences, a permis une prise de conscience de la société sur l'ampleur des violences sexistes et sexuelles (VSS) et sur la nécessité de les combattre. Pourtant, le niveau des VSS ne diminue pas et reste très élevé. Récemment, le procès des 51 violeurs de Gisèle Pélicot a montré à quel point la culture du viol est ancrée dans notre société et que les agresseurs sont des hommes ordinaires.

En 2023, encore 103 féminicides ont été commis par un conjoint ou un ex-conjoint. 213 000 femmes sont victimes de violences dans le couple et 94 000 viols ou tentatives de viol dont 8 000 au travail ont lieu par an. 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année, en majorité au sein de la famille.

Alors que les faits enregistrés pour VSS ont explosé (+282 % entre 2017 et 2023), le nombre de condamnations reste extrêmement faible. 94 % des affaires de viol ont été classées sans suite en 2021. Une très grande majorité des auteurs de VSS bénéficient de l'impunité face à la justice. À cela il faut ajouter le manque de moyens alloués à la lutte contre ces violences et pour accompagner les victimes.

## Une loi cadre contre des violences systémiques

Ces violences s'inscrivent dans un continuum dans lequel les discriminations et stéréotypes sexistes jouent un rôle prépondérant. Elles revêtent un caractère systémique et il faudra davantage qu'un saupoudrage de mesures, qui relèvent plus de la communication que de la lutte réelle pour les éradiquer.

Depuis longtemps, les féministes revendiquent une loi-cadre qui prenne en compte tous les aspects de la lutte contre les violences faites aux femmes : prévention, sensibilisation du public, accompagnement des victimes, solidarité financière avec les victimes, sanction et suivi



PHOTO BASTA

PAR  
**SOPHIE ABRAHAM,  
AMANDINE CORMIER,  
INGRID DARROMAN**

socio-judiciaire des agresseurs avec des programmes spécifiques destinés aux détenus condamnés pour des délits et des crimes liés à la violence à l'encontre des femmes. Dès 2006, le Collectif national pour les droits des femmes avait rédigé une proposition de loi cadre contre les violences faites aux femmes.

C'est dans la continuité de ce travail que la coalition féministe pour une loi-cadre intégrale contre les violences sexuelles a été lancée officiellement le 21 novembre 2024. Celle-ci, formée à l'initiative de la Fondation des femmes, regroupe plus de 60 organisations, associations féministes, organisations syndicales (CGT, FSU et Solidaires), juristes, défenseur-es des droits humains et expert-es. Pendant plusieurs semaines, elles ont mis en commun leurs expertises et leur expérience de terrain pour élaborer 140 propositions<sup>1</sup> législatives, réglementaires et budgétaires proposant des solutions concrètes et globales face à l'ampleur des VSS.

« Les féministes revendiquent une loi-cadre qui prenne en compte tous les aspects de la lutte contre les violences faites aux femmes. »





Ces propositions couvrent tous les aspects de la lutte contre les VSS :

- ✓ la prévention par l'éducation et la sensibilisation à tous les niveaux de la société ;
- ✓ l'identification et la prise en charge des victimes, avec une attention particulière aux groupes vulnérables tels que les enfants, les personnes handicapé·es et les femmes migrantes ;
- ✓ le soutien psychologique et médical, en facilitant l'accès aux soins pour les victimes et la mise en place de structures

d'accueil spécialisées ouvertes 24h/24 ;

- ✓ la formation des professionnel·les (éducation, santé, justice, police, travail et emploi) pour mieux repérer et traiter les cas de violences sexuelles ;
- ✓ l'amélioration du parcours judiciaire, en renforçant les moyens humains et financiers de la justice pour qu'elle puisse mieux accompagner les victimes et juger les auteurs des crimes ;
- ✓ la lutte contre toutes les formes d'exploitation sexuelle, notamment la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains et les violences obstétricales et gynécologiques ;
- ✓ la sanction des auteurs avec des peines appropriées et un suivi renforcé pour éviter la récidive.

Le gouvernement Barnier avait rejeté l'idée d'une loi-cadre intégrale contre les violences faites aux femmes, jugeant plutôt prioritaire la mise en œuvre des lois existantes. Il est plus que probable qu'il en soit de même des futurs gouvernements sous la présidence d'Emmanuel Macron.

Pourtant la lutte contre les VSS mérite une politique globale et des moyens importants, au moins 2,6 milliards par an : c'est pour cela que les féministes, notamment au sein de la coalition, resteront mobilisées jusqu'à obtention de la revendication de cette loi-cadre intégrale. ■

## L'ESPAGNE, UN EXEMPLE À SUIVRE ?\*

En 2004 et 2017, l'Espagne a adopté à la suite une loi et un Pacte d'État contre la violence conjugale avec plusieurs volets : prévention, protection et condamnation des agresseurs. Avec un budget d'un milliard d'euros sur cinq ans, le nombre de féminicides a diminué significativement (72 en 2004, 30 en 2020). Ce budget a permis de créer des tribunaux et des brigades de police spécialisées traitant uniquement les violences de genre. Les magistrat·es mieux formé·es protègent mieux les victimes et condamnent plus sévèrement les agresseurs.

Au même moment en France, le Grenelle des violences conjugales consacrait seulement 5 € par habitant·e contre 16 € en Espagne. Et si des policier·es suivent des formations pour mieux accueillir et protéger les victimes, seule 1 sur 5 porte plainte et peu aboutissent à une condamnation. En 2019, les condamnations étaient deux fois plus élevées en Espagne (36 000). L'Espagne délivre 17 fois plus d'ordonnances de protection et les délais pour leur obtention sont plus rapides (72 h contre 6 jours en France). Or, les mesures de cette ordonnance sécurisent la victime : bracelet anti-rapprochement (seulement 1 000 en France), aides financières versées par la CAF (230 à 1 300 euros), chambre en hébergement spécialisé (10 000 places).

La plateforme espagnole VioGén permet la collaboration de toutes les administrations pour assurer un suivi partagé et une évaluation constante du danger pour les victimes afin de prendre des mesures de protection rapides. En 2021, 56 000 femmes et enfants ont ainsi été protégé·es de récidives. La part de victimes espagnoles tuées ayant porté plainte contre leur conjoint, est passée de 70% à 20% entre 2010 et 2020. En France, ce taux s'élevait à 40% en 2019.

Selon l'ONG *Fundacion Mujeres*, le regain de féminicides depuis 2023 en Espagne montre qu'il faut « renforcer la sensibilisation de la population pour combattre la minimisation du risque » et inciter l'entourage à parler quand il sait.

\* Rapport sur « Les politiques publiques de lutte contre les violences conjugales en Espagne : regards croisés avec la France »



© MARTIN NODA / HANS LUCAS

***S'ils en touchent une, nous répondons toutes !***

1. <https://www.loi-integrale.fr/>

# UN CONGRÈS DÉCISIF POUR LE SYNDICALISME DE TRANSFORMATION SOCIALE

DOSSIER

**L**e 11<sup>e</sup> congrès de la FSU se tient dans un contexte de crises profondes qui sont autant d'urgences pour notre syndicalisme : désastres écologiques, politiques migratoires répressives, guerres comme en Ukraine, génocide à Gaza, recul de la démocratie<sup>1</sup> et montée de l'extrême droite partout dans le monde... En France, alors que les politiques néolibérales autoritaires conduites avec obstination depuis sept ans ont été un tremplin pour cette dernière, la séquence politique ouverte depuis la dissolution rend encore plus palpable la menace de son arrivée au pouvoir.

La profonde satisfaction de juillet dernier d'avoir contribué à lui faire obstacle et à porter en tête des législatives une gauche unie sur un programme de rupture, s'étirole. Plusieurs raisons y concourent et principalement la négation de ce résultat électoral par le pouvoir présidentiel, appuyé activement par le Medef. Ce déni a débouché sur une forme d'instabilité politique : déjà deux gouvernements se sont succédé, tous deux formés par une alliance allant du bloc central néolibéral à la droite la plus décomplexée, et dépendants de l'extrême droite pour tenir. Une alliance des droites qui préfère oublier que nombre de ses député·es ont été élu·es grâce au « front démocratique » de l'intense mobilisation populaire face au RN. Jusqu'où ces collusions vont-elles aller ? Ces droites alliées se retrouvent en tout cas sur l'essentiel à leurs yeux : sauvegarder les intérêts et la suprématie des dominant·es.

Il faut constater aussi une division de la gauche face au gouvernement Bayrou, alors qu'elle avait su rester unie jusque-là.

## Face au danger de l'extrême droite

Consolider la capacité du syndicalisme à peser sur le champ politique apparaît ainsi comme un enjeu incontournable du congrès fédéral : il s'agit de trouver les moyens de prolonger la puissante dynamique



populaire construite lors de la dernière mobilisation retraites, toujours vivace dans les têtes, ou durant la séquence ouverte par la dissolution. La course de vitesse engagée avec l'extrême droite bat toujours son plein.

En effet, si la menace a été repoussée temporairement en juillet, elle sera très rapidement de retour avec de possibles législatives anticipées dès l'été prochain et une présidentielle prévue dans un peu plus de deux ans (sinon moins). D'où l'importance pour le syndicalisme, avec la place particulière de la FSU dans la fonction publique,

1. Selon le rapport de l'institut *Varieties of Democracy* (V-Dem) de mars 2024. Au 31 décembre 2023, 71 % de la population mondiale (contre 48 % il y a dix ans) vivait dans une autocratie. Une situation pire que celle des années 1930.



PHOTO D.R.

d'amplifier le travail de déconstruction et de conviction avec nos partenaires syndicaux et associatifs, pour faire baisser sensiblement le potentiel électoral de l'extrême droite au cours des prochains mois. Ce travail serait grandement facilité par un foisonnement de mobilisations, notamment syndicales, mais également par le maintien dans le paysage d'une possible rupture politique ouvrant d'autres perspectives sociales et climatiques à brève échéance. L'espoir de juillet ne doit pas retomber.

### Organiser les mobilisations

Le syndicalisme, et particulièrement celui de transformation sociale, doit contribuer à maintenir cette dynamique unitaire de rupture, permettant de renforcer la gauche en même temps que le mouvement social. Une double besogne assez classique, mais totalement indispensable.

La construction de mobilisations pour imposer nos exigences en termes de salaires, de conditions de départ en retraite ou de financement des services publics face à la super-austérité, permettra de convaincre qu'il est nécessaires d'imposer des ruptures

franches avec les politiques néolibérales menées inlassablement depuis des dizaines d'années. Des mobilisations qui vont de pair avec la volonté d'œuvrer à regrouper les organisations syndicales, associatives et politiques dans des cadres souples pour faire vivre, au niveau local comme national, un nouveau front syndical et populaire, tout en construisant en parallèle l'étape de la « maison commune » dans la perspective de refonder le syndicalisme de transformation sociale.

La responsabilité de la FSU est importante : nous avons besoin d'une élaboration véritablement fédérale pour mieux combattre les attaques. Le congrès de Rennes est l'occasion de renforcer encore son orientation combative et unitaire, ses mandats pour des services publics forts sur tout le territoire, une société plus juste, solidaire, écologique, féministe et antiraciste, avec une refondation du syndicalisme organisée pour répondre à ces grands enjeux ! ■

MARIE HAYE ET ARNAUD MALAÏSÉ



# « Le syndicalisme se doit d'être su

**Benoît Teste revient pour l'École émancipée sur ses deux mandats à la tête de la FSU et livre sa vision des défis que devra relever la fédération dans les mois et les années à venir.**

➤ **Après deux séquences de mobilisations sur les retraites, la fin d'un certain paritarisme, l'expérience du syndicalisme sous confinement, une accélération des politiques libérales et du tri social à l'école... mais aussi une FSU renforcée parmi les personnels, représentative dans la territoriale et actrice incontournable de l'intersyndicale et des mouvements sociaux : quel bilan fais-tu de ces dernières années pour la fédération ?**



syndicalisme surtout défensif, il faut en être conscient·es. Mais c'est énorme quand on met cette résistance en regard de la volonté des forces libérales de nous détruire purement et simplement, par exemple avec la loi dite de transformation de la fonction publique qui a sapé un des éléments qui faisaient la force de nombre de nos syndicats à travers le paritarisme. Je pense que, sans l'accepter, nous nous y sommes adaptés et gardons cette pratique de la proximité avec nos collègues, avec d'autres moyens, mais de manière non moins efficace au final.

➤ **La FSU reste un objet syndical assez original avec un poids très important des syndicats nationaux. Comment renforcer sa dimension fédérale qui apparaît au quotidien comme une sorte de colosse aux pieds d'argile ?**

J'ai exercé deux mandats dans un contexte certes compliqué mais passionnant où tout l'enjeu était en effet d'assurer une visibilité à la FSU et à tout ce qu'elle charrie comme valeurs et pratiques syndicales, un syndicalisme qui sait être à la fois très militant, engagé dans les luttes et rassembleur, très impliqué sur tous les grands enjeux de société et concret dans l'aide quotidienne apportée aux collègues, bref un syndicalisme dont on peut dire qu'il rend fier·es ! J'ai essayé au long de mes mandats de continuer et d'amplifier notre implication dans toutes les luttes en ayant à cœur d'avoir sur chaque sujet des entrées syndicales. De la question des retraites à celle des droits du peuple palestinien, il y a un enjeu à chaque fois à organiser le combat pour la justice et créer les conditions de la solidarité du monde du travail.

Dans la période, je dirais que la FSU a globalement résisté. C'est bien sûr insuffisant dans le sens où cela consiste à faire du

Nous avons en effet un « modèle syndical » très spécifique, issu de notre histoire, il a forcément des atouts et des inconvénients. Le fait d'être une fédération de syndicats nationaux permet un ancrage solide dans les professions, c'est ce qui fait notre force. Et au final, je suis persuadé que notre structuration en fédération de syndicats nationaux nous prémunit de beaucoup de dérives, comme la déconnexion de l'activité fédérale par rapport à celle de ses syndicats ou encore la tentation de contraindre ces derniers, alors qu'ils sont les mieux à même de déterminer les mandats dans leurs champs respectifs.

C'est un fonctionnement plutôt sain mais exigeant. Il suppose que tout le monde « joue le jeu » de la fédération, et en particulier que les syndicats s'investissent pleinement dans le travail fédéral en ayant conscience qu'ils en tireront bénéfice. De son côté, la fédération doit amener du « plus », être utile aux syndicats et les renforcer dans leur activité, en proposant un angle plus large et en créant du commun entre eux.

➤ **Après un temps assez long où la fédération n'a pu que confirmer son mandat de nouvel outil syndical sans concrétisation majeure, sur quoi pourrait déboucher le processus de refondation du syndicalisme de transformation sociale engagé concrètement avec la CGT ?**

La période permet de passer aux travaux pratiques. En quelque sorte, la bonne nouvelle est que les ennuis commencent !

J'emploie le terme « d'ennuis » comme une boutade bien sûr, mais je vois au moins un problème majeur dans le fait même de

« Important que la FSU continue de porter la nécessité d'ouvrir le jeu, avec Solidaires mais aussi avec d'autres, pour avoir une véritable perspective d'union du syndicalisme de transformation sociale »

C BENOÎT TESTE

# r tous les fronts »



ne pas pouvoir répondre précisément à la question posée ici : on doit, d'un côté, tout faire pour que le processus ne soit pas figé à l'avance et donc pour ne pas avoir une construction clé en main qu'il suffirait de « présenter » aux collègues « le moment venu ». Mais d'un autre côté, il est difficile de s'emparer du débat dans de telles conditions, j'en suis bien conscient.

Il me semble que l'on peut envisager assez rapidement des espaces d'échanges qui permettent de mutualiser sur de plus en plus de sujets et qui fassent la démonstration que cela apporte à chacune de nos organisations et donc *in fine* aux salarié-es.

Il sera de mon point de vue important que la FSU continue de porter la nécessité d'ouvrir le jeu, avec Solidaires mais aussi avec d'autres, pour avoir une véritable perspective d'union du syndicalisme de transformation sociale.

➤ **Après un engagement inédit au début de l'été d'une partie du syndicalisme en faveur du programme du Nouveau Front populaire, le rapport du syndicalisme au politique apparaît comme l'autre grand sujet brûlant avec d'ici quelques mois une probable nouvelle campagne électorale. Comment s'y préparer pour endiguer la menace grandissante d'une arrivée au pouvoir de l'extrême droite ?**

C'est une grande responsabilité : à la fois assurer notre indépendance, car c'est elle qui donne confiance, mais aussi intervenir de manière efficace dans le champ politique. Cette question nécessite

des réponses adaptées à chaque moment. Je pense par exemple que nous avons très bien fait d'appeler à voter pour le programme du NFP car cela signalait que les choses n'étaient pas du tout « comme d'habitude ». Dans le moment dramatique où nous étions, il fallait empêcher l'extrême droite d'arriver au pouvoir mais, en même temps, faire prendre conscience que la marche à l'extrême droite se nourrit de l'application zélée de la feuille de route libérale. Il fallait absolument que les exigences de progrès social soient portées de la manière la plus franche possible. La situation était inédite, cela a été un grand moment d'une activité militante qui nous a rendu-es

fières et fiers de nous battre. Cette énergie devra être activée de nouveau en tenant compte des circonstances, bien sûr.

➤ **Quels autres grands défis doivent relever la FSU et le syndicalisme ces prochaines années ?**

Je dirais que le plus grand défi est celui de sa massification : l'enjeu est de faire en sorte que se syndiquer devienne la norme et non, comme ça l'est encore trop souvent, l'exception. Cela passe par le fait de penser des syndicats comme des lieux de rassemblement, à la fois pour agir, pour réfléchir, pour créer du commun à partir des intérêts du monde du travail. Il faut convaincre les personnels que l'on peut sortir de la défensive, conquérir des droits nouveaux, pour eux et pour la population, en définissant avec eux les revendications. L'image des syndicats a un peu évolué en ce sens au moment de la lutte contre la réforme des retraites. La FSU a quelque chose

d'important à dire dans cette perspective puisque tout son projet syndical consiste à montrer qu'être un syndicat qui rassemble largement ne signifie en rien la recherche du plus petit dénominateur commun, que faire des synthèses rend les mandats plus solides et donc entraînants, qu'être au plus proche des collègues n'est en rien un repli « corporatiste » et n'empêche nullement de défendre des alternatives radicales au capitalisme destructeur qui continue aujourd'hui à se déployer et à opprimer. Bref, le syndicalisme se doit d'être sur tous les fronts et avec toutes et tous les collègues face aux urgences de notre temps. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ARNAUD MALAÏSÉ

« De la question des retraites à celle des droits du peuple palestinien, il y a un enjeu à chaque fois à organiser le combat pour la justice et créer les conditions de la solidarité du monde du travail. »



PHOTO: D.R.



# Vote d'orientation :

*Marqué par une progression de la participation et une campagne soutenue, le vote interne 2024 s'est traduit par une légère progression d'UA et une, beaucoup plus forte, de l'École émancipée, avec un élargissement de son assise. Cela en fait encore davantage une tendance incontournable dans la fédération, dans ses débats internes comme son fonctionnement au quotidien.*

**A**vec 44 960 votant·es pour 159 039 inscrit·es, la participation progresse de 5,61 points et s'établit à 28,27 %. Elle augmente dans 82 sections départementales (SD) et 12 syndicats nationaux (SN), dont 7 où elle dépasse les 30 %, et baisse dans 9 autres SN. Voir le tableau ci-dessous pour les exemples les plus saillants.

SYNDICATS	Progression de la participation en pt de %
SUI	+ 17
SNE	+ 8
Snuitam, SNPES-PJJ	+ 7
FSU-SNUIPP, Snuep	+ 6
Snep, FSU-TEIOS	+ 5
Snes	+ 4
SNCS	- 6
Snupden	- 7

La participation reste très faible au Snepap (4,49 %) et au Snuter (9,76 %), troisième syndicat de la fédération. Les blancs et nuls sont par ailleurs moins importants en nombre (1 499) et proportion (3,33 %) qu'en 2021 (1 536, 4,24 %), où ils avaient doublé par rapport à 2019. Ils restent cependant très importants dans le Snac (34,3 %), ainsi que dans le Snuter (11,6 %) et le Snetap (10,8 %).

## Un enjeu du projet fédéral

Ce sont près de 45 500 syndiqué·es (9 000 de plus qu'en 2021) qui se sont exprimé·es sur l'orientation de leur syndicat, ce qui est exceptionnel dans le paysage syndical français, signe d'une vitalité démocratique de notre organisation. Cela ne doit cependant pas occulter le fait que c'est une campagne de contacts directs qui fonde le vote émis, davantage que des débats organisés à la base. Les résultats sont liés à un rapport de confiance lié à la pratique syndicale et aux idées développées au quotidien ; une forme de reconnaissance politique qui vaut autant pour les militant·es ÉÉ qu'UA.

Néanmoins, un peu plus des deux-tiers des syndiqué·es ne se sont pas exprimé·es, ce qui nécessite sans doute de faire mieux

apparaître l'apport des tendances dans le cheminement du débat démocratique interne, l'élaboration de la synthèse et les prises de décisions de la fédération. Le vote d'orientation est la réfraction la plus aboutie du projet syndical de la FSU, qui entend associer le plus directement possible les syndiqué·es à la réflexion, et rassembler largement en prenant en compte les appréciations et orientations professionnelles, sociales et politiques dans leur pluralité. Les tendances organisent ce pluralisme en transparence et en collectif, ce qui suppose de chercher et trouver des synthèses. Le résultat du vote interne est un critère objectif (parmi d'autres) permettant d'apprécier leurs points d'équilibre.



## Un bilan légitimé

C'était inédit, le rapport d'activité ne comportait pas de fenêtres proposant une appréciation différenciée de certains éléments du bilan du mandat écoulé. Les votes en pour sont très majoritaires (83,27 %) et progressent (+ 3 points). Les contre régressent (1,5 %, - 0,7 point), comme les abstentions (14,4 %, - 1 point). La perception générale de l'activité de la fédération est donc meilleure pour le deuxième scrutin consécutif, ce qui correspond aux deux mandats du secrétaire général (SG) sortant, et à une progression continue de l'ÉÉ, qui a pu prendre encore plus de place dans la construction des mandats et des synthèses.

## Non pas une, mais deux tendances en responsabilité dans la fédération

Avec 30 090 voix et 69,23 %, UA enraye la baisse constatée depuis plusieurs congrès en progressant globalement en voix (+ 5 818) et en points (+ 0,17), sans toutefois atteindre la barre symbolique des 70 %, comme en 2021. Il faut noter une baisse dans 9 SN (13 en 2021) : FSU-TEIOS, Snac (- 10 points), SNE (- 11 points), Snes, Snesup, Snetap (- 12 points), Snupden, Snuter (- 13 points) et SUI. À la FSU-TEIOS et au Snetap, UA reste majoritaire, mais sous les 50 %. Au Snac, UA perd la majorité.

# L'ÉÉ monte encore !



PHOTO: GUILAUME RICHARD

**La progression de la tendance École émancipée confirme son engagement à ancrer résolument la fédération dans les luttes.**

Snep, SNPES-PJJ (85,52 %), Snesup (38,22 %), Snetap (36,06 %), Snuas-FP, Snuep, SUI. L'ÉÉ baisse dans les 5 SN restants : SNCS, Snepap (0 % !), SNICS, Snuitam (mais pèse 30,30 %) et Snupden. L'ÉÉ a maintenant un poids important (à plus de 30 %) dans 6 SN, dont le second et le quatrième. L'ÉÉ gagne les SD 04 et 15, mais perd la SD 72, et est donc majoritaire dans 10 SD (5 en 2016). Elle progresse en voix et/ou en pourcentages dans 89 SD.

Les assises de l'ÉÉ dans les SN et les SD en font une tendance toujours plus incontournable dans la FSU, par son positionnement politique, sa capacité à mener des batailles et à formuler des mandatements en prise avec nos milieux professionnels, ainsi que par son aptitude à construire des synthèses et à les mettre en œuvre à tous les niveaux.

## Les tendances ne participant pas à l'exécutif fédéral

Émancipation accuse une baisse en voix (- 224) et en pourcentages (- 1,27 point). Uris progresse en voix (+ 34), mais baisse en pourcentages (- 0,46 point). FU progresse en voix (+ 297) et en pourcentages (+ 0,23 point), avant une forte poussée dans le Snes (de 261 voix en 2021 à 401). Ces tendances cumulent ensemble un score de 7,59 % (9 % en 2021). Elles n'existent significativement plus qu'à la FSU-TEIOS (Uris avec 10,11 %), au Snac (FU avec 11,59 %, remplaçant Émancipation), Snasub (FSU avec 13,17 %, remplaçant Uris) et SNCS (FU avec 13,35 %), et dans deux SD (la SD 63 pour FU avec 19,94 %, et la SD 83 pour Émancipation avec 11,55 %). Marginalisées, très en extériorité avec le fonctionnement réel de la fédération, la question de leurs apports est toujours posée. ■

LES ÉLU·ES ÉÉ AU BDFN DE LA FSU

UA progresse dans tous les autres SN, parfois de manière très importante, comme au Snepap (+ 17 points, mais sur 14 votant·es seulement) et au Snuitam (+ 15 points). Ses scores dépassent les 90 % dans quatre SN (Snep, Snepap, SNICS) et atteignent même les 100 % au SUPMAE (sur 23 votant·es pour 40 inscrit·es, et un champ de syndicalisation de plusieurs milliers d'agent·es). UA, qui perd deux SD et en regagne une, reste par ailleurs majoritaire dans 93 SD mais baisse dans 51 d'entre elles.

Avec 10 072 voix (un cap !) et 23,17 %, l'ÉÉ enregistre la plus forte progression (+ 2 391 voix et 1,32 point). En voix, les plus gros apports viennent du SNUIPP (5 570) et du Snes (2 923). L'ÉÉ progresse en voix et/ou en pourcentages dans 14 SN, dont les trois plus gros : Snes (+ 833 voix), FSU-SNUIPP (33,13 %, + 1246 voix), Snuter (+ 46 voix, + 5,71 points), mais aussi FSU-TEIOS, Snac (où l'ÉÉ devient majoritaire avec 44,93 %), SNE (31,60 %),

## LES SYNDICATS NATIONAUX DE LA FSU

**SUI** : Syndicat unitaire de l'inspection pédagogique

**SNE** Syndicat national de l'environnement

**Snuitam** Syndicat national unitaire intérieur, territoires, agriculture, mer

**SNPES-PJJ** Syndicat national des personnels de l'éducation et du social PJJ

**FSU-SNUIPP** FSU-Syndicat national unitaire des instituteurs professeurs des écoles et Pegc

**Snuep** Syndicat national unitaire de l'enseignement professionnel

**Snep** Syndicat national de l'éducation physique

**FSU-TEIOS** Travail emploi insertion et organismes sociaux

**Snes** Syndicat national des enseignements de second degré

**SNCS** Syndicat national des chercheurs scientifiques

**Snupden** Syndicat national unitaire des personnels de direction de l'Éducation nationale

**Snuter** Syndicat national unitaire de la territoriale

**Snac** Syndicat national des affaires culturelles

**Snetap** Syndicat national de l'enseignement technique agricole public

**Snepap** Syndicat national de l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire

**SNICS** Syndicat national unitaire des infirmier(e)s conseiller(e)s de santé

**SUPMAE** Syndicat unitaire des personnels du ministère des affaires étrangères

**Snuas-FP** Syndicat national unitaire des assistants sociaux de la fonction publique

**Snesup** Syndicat national de l'enseignement supérieur

**Snasub** Syndicat national de l'administration scolaire et universitaire et des bibliothèques



# Les enjeux du con

Les textes sont organisés en **4 THÈMES** auxquels s'ajoutent des zooms sur des questions spécifiques.

## THÈME I – POUR UNE ÉCOLE ÉMANCIPATRICE

Comme à chaque congrès, ce thème fait l'objet de nombreux amendements. Les premiers congrès départementaux qui se sont tenus montrent des avancées dans le texte du point

de vue de l'ÉE, mais aussi des absences et des risques de recul.

Parmi les avancées, les nombreux amendements sur les inégalités scolaires contribuent à mettre en évidence le caractère systémique des inégalités. L'existence d'inégalités ethnoraciales ou le caractère raciste du fonctionnement du système éducatif aujourd'hui, points absents du texte, doivent être abordés. De même, le paragraphe sur l'éducation à la vie affective et sexuelle fait l'objet de nombreuses remontées qui défendent sa mise en place avec un programme national ambitieux et plus complet. Les amendements visant à défendre la liberté pédagogique sont nombreux. La liberté pédagogique des enseignant·es est menacée par des pressions croissantes provenant de la hiérarchie (chef·fes d'établissement, inspecteur·ices), des parents et par la labellisation des manuels scolaires. Ces facteurs, en lien avec les nouveaux programmes en cours d'écriture, risquent d'uniformiser les pratiques et de réduire l'autonomie des enseignant·es, renforçant la logique standardisante et certificative actuelle.



PHOTO : SNES FSU

En revanche, peu de remontées concernant la construction d'un lycée véritablement unique, au-delà de la seule classe de seconde, dans la perspective d'un lycée véritablement commun. Les amendements rappelant l'exigence de suppression de Parcoursup, de la réforme du bac général et technologique et de celles du bac pro sont des points d'appui. Cependant, alors que le thème dénonce à de nombreuses reprises les inégalités scolaires, il se contente de critiquer la concurrence du privé sans en tirer de conséquences sur la structuration des formations ni sur la concurrence entre les voies et entre les filières. Cela s'articule évidemment avec la conception de l'accès aux études supérieures : la contribution décisive des classes préparatoires (CPGE) et des autres filières élitistes (prépa intégrée, doubles licences dans certaines universités, etc.) aux inégalités est niée. Or, les CPGE, implantées dans de nombreux lycées renommés, favorisent principalement les étudiant·es issus·es de milieux favorisés, leur offrant un accès privilégié aux grandes écoles et, par conséquent, aux meilleures opportunités professionnelles. Ce fonctionnement sélectif, qui repose sur des ressources inégales et un environnement de soutien souvent

inaccessible pour les élèves des milieux défavorisés, contribue à creuser le fossé entre les différentes catégories d'étudiant·es. Par conséquent, il est crucial de remettre en question l'existence de ces CPGE dans le cadre d'une réforme visant à garantir une réelle égalité.

Enfin, peu de départements ont amendé la partie qui concerne le recrutement et la formation des enseignant·es, l'accord sur la caractérisation des risques de la réforme annoncée (mais repoussée) a été difficile à trouver. Pour l'ÉE, qui défend le recrutement à la licence suivi d'une formation de master

rémunérée, les risques sont principalement liés à la désuniversitarisation de la formation et à la volonté de « former » des enseignant·es aux ordres et tout juste à même d'appliquer des recettes pédagogiques venues d'en haut. Nous défendons également un réel non-décrochage entre premier et second degré, c'est-à-dire un niveau de recrutement, une architecture et une institution de formation communs. ■



# grès thème par thème

## THÈME 2 – URGENCE POUR DES SERVICES PUBLICS RENFORCÉS

Les services publics (SP) et la fonction publique (FP) ne sont généralement pas source de désaccords forts dans la FSU. L'introduction souligne le lien entre la réduction de la présence physique des SP et la montée du vote RN, ainsi que la nécessité de plus de justice fiscale pour rétablir des SP répondant aux besoins de la population sur tout le territoire.

La première partie pointe la continuité des politiques néolibérales de dégradation des SP depuis le congrès de Metz, ainsi que le rôle majeur des SP dans la prévention du changement climatique et dans l'adaptation socialement juste à ses effets. Les attaques contre les SP sont analysées sous le prisme des logiques comptables et managériales au détriment de la satisfaction des besoins de la population. Les premiers retours des congrès départementaux montrent une réaffirmation forte des mandats de création des SP de l'autonomie et de la santé, mais sans propositions de modalités concrètes d'organisation permettant de préciser ces mandats, ce qui semble confirmer que la réflexion sur ces sujets doit s'approfondir encore dans la FSU. Sur les questions posées aux SD dans le texte, concernant les formes de luttes en faveur des SP, certaines SD proposent un cadre de débat permanent avec les organisations politiques, en dehors des périodes de luttes pour faire avancer la réflexion et la construction du rapport de forces, ce qui devrait être sujet à débat dans le congrès. De même, la nécessité affirmée par une SD au moins de prendre en compte que la FP n'est pas épargnée par la progression des idées de l'extrême droite et que ses agent-es peuvent avoir des comportements discriminatoires que la FSU se doit de dénoncer, sera probablement un point de discussions nourries.

La deuxième partie balaye l'ensemble des droits des personnels. Les attaques contre le statut des fonctionnaires sont une constante des différents gouvernements Macron. L'instabilité politique depuis la dissolution de l'Assemblée nationale a bloqué les réformes, mais le maintien, imposé par Macron, de l'orientation politique des divers gouvernements ne laisse aucun espoir d'amélioration des projets pour la FP. Cette situation a motivé la mise en avant dans les textes de l'importance du statut de fonctionnaires et la volonté de le



défendre face à une contractualisation accrue. Les premiers retours des congrès des SD montrent que cette question y est abondamment traitée et, comme les amendements ne vont pas tous dans le même sens, on peut gager que ce point sera comme à l'accoutumée un sujet de débats importants dans le congrès. Les autres retours portent pour l'essentiel sur le renforcement des mandats concernant les questions de retraite et retraite progressive, de temps de travail, sur la prise en compte et la prévention des risques psycho-sociaux et les questions d'égalité professionnelle. Un certain nombre de SD ont voté la revendication d'une augmentation uniforme de 100 points d'indice (au lieu de 70 dans le texte initial), ce que l'ÉE approuve, mais qui fera probablement l'objet de discussions nourries, en particulier car certains SN n'ont pas encore ce mandat. Enfin, beaucoup de SD ont procédé à des amendements sur les questions de protection sociale et prévoyance, dénotant une volonté renforcée d'actions de la FSU pour faire avancer son mandat du 100 % Sécu, et montrant l'importance que ce sujet devrait avoir dans les débats du congrès. ■





## THÈME 3 – POUR LA JUSTICE SOCIALE, L'ÉCOLOGIE, LA PAIX, L'ÉGALITÉ !



PHOTO : BASTA

Ce thème approfondit les critiques d'un système capitaliste qui, guidé par la recherche effrénée du profit, engendre catastrophes écologiques, guerres, violences sociales et discriminations. Il permet aussi à la FSU de porter son projet de transformation sociale en actualisant ses alternatives écosociales, solidaires et émancipatrices.

La première partie pointe l'accumulation des rapports alarmants sur le dérèglement climatique alors que les décisions politiques sont indigentes. La situation exige de conjuguer écologie, rupture avec le productivisme capitaliste, lutte contre les inégalités et solidarité internationale. Le système productif doit bifurquer, et cela ne peut se faire sans les premières concernées. Ainsi les enjeux de démocratie au travail pour construire la rupture écologique et sociale sont cruciaux : notre syndicalisme doit se battre pour l'instauration d'un réel pouvoir décisionnel des salariées sur la nature de la production et les conditions de celle-ci.

L'approfondissement des inégalités fragilise l'ensemble du corps social : une autre répartition des richesses est urgente. La protection sociale est durement attaquée, alors même qu'elle est indispensable pour la cohésion sociale. Nous devons tout à la fois défendre l'existant et gagner de nouveaux droits dont le 100 % sécu. Par ailleurs, les dynamiques défendant une sécurité sociale de l'alimentation sont de formidables opportunités pour une réappropriation des principes démocratiques de la sécu, tout en articulant impératif de justice sociale et nouveau modèle de production de notre alimentation.

La deuxième partie débute sur une situation internationale marquée par les guerres et la montée des mouvements autoritaires, face à laquelle le syndicalisme doit garder pour boussole l'internationalisme et la défense des droits humains.

En Palestine, l'ONU qualifie les exactions israéliennes de crimes de guerre et contre l'humanité. *Amnesty International* a publié une enquête référence documentant un génocide en cours à Gaza. Ces qualificatifs juridiques, fruits d'enquêtes expertes, montrent l'ampleur dramatique de la situation. Ils obligent la FSU à nommer ce qui se passe à Gaza et à être partie prenante du mouvement de solidarité.

De la même façon, les luttes contre les discriminations et pour les droits ne pourront se mener qu'en analysant et en caractérisant les phénomènes et les réalités vécues, avec l'appui des sciences sociales. Cela nécessite d'utiliser le vocabulaire adéquat pour les qualifier : islamophobie, racisme systémique... C'est la seule voie pour créer les ponts nécessaires et construire les luttes avec les premières concernées.

D'autres chantiers restent à creuser, notamment la question institutionnelle d'une V<sup>e</sup> République à bout de souffle. À ce titre, une évolution de notre mandat sur le droit de vote des étrangères à toutes les élections montrerait, particulièrement dans cette période xénophobe et raciste, une unité de notre camp social quelles que soient nos origines et nationalités. ■

## ZOOM FEMMES – SE DONNER LES MOYENS DE MOBILISER

Il aborde plusieurs thématiques : montée de l'extrême droite, solidarité internationale, violences, place des femmes, santé, IVG... Un panorama complet dont l'enjeu réside plutôt dans les moyens que se donne la FSU pour faire en sorte que les personnels s'emparent de ces questions et s'engagent dans les mobilisations et notamment la grève féministe. ■



© KETTY BEYONDAS / MAXPPP



© MAXPPP - BRUNO LEVESQUE / IP3 PARIS

## THÈME 4 – L'AVENIR DU SYNDICALISME : UN CHANTIER DÉCISIF

Les grands mandats de la FSU concernant le nouvel outil syndical comme les liens entre le mouvement social et le politique n'ont pas fondamentalement évolué. Pour autant, la situation politique et sociale ayant profondément changé, la praxis évolue pour confronter nos mandats au réel : le risque de prise de pouvoir par l'extrême droite bouleverse d'une part les analyses, les tâches syndicales, et le temps long de la refondation, et d'autre part le travail engagé avec la CGT.

Pour avancer vers la maison commune du syndicalisme de transformation sociale, la FSU doit non seulement réaffirmer la volonté politique de l'unité dans ses relations avec toutes les organisations de lutte et de transformation sociale, mais il faut aussi que les partenaires syndicaux entendent le besoin et l'urgence de refonder. Malgré un congrès de la CGT qui a rejeté un rapprochement avec FSU et Solidaires, puis un congrès de Solidaires qui n'en a pas retenu l'hypothèse et la main tendue, la FSU a engagé un travail unitaire avec la CGT, à l'initiative de cette dernière. CGT et FSU ont multiplié les rencontres, ont construit du matériel commun, ont œuvré à ce que les équipes locales commencent à se rencontrer de façon un peu plus systématique. Ce travail doit maintenant sortir du duo FSU-CGT pour s'ouvrir à Solidaires entre autres.

La FSU doit inventer les formes de cette refondation liant questions sociales et écologiques, lutte des salarié-es, droits des femmes et lutte contre le racisme sur les lieux de travail, mais aussi repensant un projet de société émancipateur. Une refondation dynamique s'adressant à l'ensemble des salarié-es pour dépasser la simple addition de forces syndicales existantes, et construite sur tout le territoire.

Face au danger de l'extrême droite et aux politiques libérales qui en sont le terreau, il y a urgence à ouvrir des perspectives aux luttes sociales. C'est pourquoi, il s'agit

d'œuvrer à maintenir la dynamique unitaire avec le mouvement social assumant une politique de rupture avec le néolibéralisme. Et donc de travailler, en toute indépendance, à créer un front populaire et social sur le terrain et localement, en multipliant les initiatives de rencontre des organisations syndicales avec la gauche politique.

Enfin, la FSU doit continuer à faire évoluer son fonctionnement pour être un outil adapté aux luttes, le plus proche possible des aspirations féministes, antiracistes, écologiques et inclusives : structuration locale, formalisation de la cellule luttant contre les violences sexistes et sexuelles, défense exigeante de la synthèse autour du trépied de la vie fédérale. Cela doit permettre à tout-es les militant-es, actif-ves ou retraité-es, de prendre leur place pour enrichir encore les alternatives écologiques d'une part et la défense des différents champs de la Sécurité sociale de l'autre. Cela passe avant tout par le renforcement des équipes fédérales à tous niveaux. ■

### ZOOM

#### EXTRÊME DROITE – NOMMER ET COMBATTRE

**S**a bascule du thème 3 au thème 4 montre une volonté de mettre cette question au cœur des réflexions syndicales. L'analyse d'un RN transclasses structuré, comme le reste de la société, par un racisme systémique, doit être intégrée explicitement à cette réflexion. La nécessaire réponse unitaire doit par ailleurs se construire avec les premier-es concerné-es par les discriminations, agent-es comme usager-es, en tenant compte des expériences et en utilisant le vocabulaire de celles et ceux qui luttent. ■



PHOTO : SERGE DIGNAZIO



PHOTO : D.R.

# Valence : combien de coupables ?

**Le 29 octobre dernier, la région de Valence (Espagne) vivait un drame. Du fait d'une mer Méditerranée en surchauffe, conséquence du dérèglement climatique, il est tombé en quelques heures l'équivalent d'une année de pluie dans certaines localités, gonflant à un niveau jamais atteint les fleuves et les rivières. Et, du fait de choix politiques, il y a eu plus de 200 mort-es.**

**L**e drame vécu dans la région de Valence montre à quel point les questions écologique, politique et sociale sont intriquées. Répondre à l'enjeu climatique nécessite d'articuler rupture avec les modèles productivistes et inégalitaires et choix politiques. Ceux-ci devraient viser à la fois l'adaptation aux effets désormais inévitables du changement climatique et le renforcement des services publics pour répondre aux situations de crise. Le gouvernement valencien, issu d'une coalition entre le Parti populaire (PP) et Vox (extrême droite) a fait d'autres choix, mortifères ; comme la grande majorité des gouvernements, dont le gouvernement français.

## Les effets du dérèglement climatique

Les DANA (acronyme de *depression aislada en niveles alto*, ou dépression isolée à niveau élevé, en français) sont produites par la rencontre d'un air saturé en vapeur d'eau et d'une zone d'air très froid, ce qui provoque des épisodes de pluies importantes. Ce n'est pas un phénomène nouveau en Espagne. Ce qui l'est plus, c'est non seulement

■ PAR  
ADRIEN MARTINEZ

l'intensité de celui qui a touché la région de Valence, mais aussi l'augmentation de la fréquence de ces phénomènes : il est tombé jusqu'à 600 l/m<sup>2</sup> dans certaines communes. Dans les semaines qui ont suivi, l'Andalousie, la Catalogne et de nouveau Valence, étaient affectées.

Au moment où s'ouvrait la conférence des Nations unies sur le climat en Azerbaïdjan, le service européen Copernicus publiait un rapport pronostiquant que l'année 2024 serait certainement l'année la plus chaude jamais enregistrée et la première avec une hausse de la température moyenne du globe de 1,5°C au-dessus de celle de la

« Selon un rapport des Nations unies, le monde est sur la trajectoire d'une augmentation catastrophique de 2,6 à 3,1°C au cours de ce siècle. »

« De Mayotte à Valence, ce sont d'abord les opprimé·es qui payent le plus lourd tribut d'une crise dont ils et elles sont les moins responsables. »

période préindustrielle. 1,5°C qui constituait l'objectif de limite du réchauffement climatique fixé par les accords de Paris en 2015. Selon un rapport des Nations unies, le monde est sur la trajectoire d'une augmentation catastrophique de 2,6 à 3,1°C au cours de ce siècle. Telle est la conséquence de l'inaction climatique des gouvernements.

Les 30°C atteints à la surface de la mer Méditerranée ont intensifié l'évaporation. L'augmentation de la température de l'air a conduit à sa saturation encore plus forte en humidité. Ces deux phénomènes se sont conjugués pour amener une masse considérable de vapeur d'eau en contact avec des zones froides en haute altitude, provoquant ces pluies torrentielles qui ont saturé le réseau hydrographique valencien.

### Plus de 200 mort·es du fait de choix politiques

Mais ce sont des choix politiques qui ont fait de cet épisode climatique extrême une catastrophe humanitaire ayant pour conséquence plus de 200 mort·es et des dégâts considérables.

Car la définition d'un modèle de développement urbain niant les risques environnementaux est un choix politique. Le bassin présente un degré élevé d'imperméabilité en raison de la densité du tissu urbain et industriel. Les politiques de libéralisation de la construction menées depuis les années 1990 ont conduit à ce que 30 % du logement social espagnol se trouve en zone inondable. Par ailleurs, le développement touristique et industriel mené de façon chaotique a multiplié les infrastructures routières, les constructions faisant obstacle à l'écoulement des eaux.

Les coupes claires dans les services publics sont aussi des choix politiques. Le gouvernement local a ainsi, quelques semaines avant la catastrophe, pris la décision de fermer la cellule de crise permettant la coordination des urgences. Il a aussi choisi de ne pas répondre aux demandes de réparation du standard téléphonique formulées par les services d'urgence, ce qui a conduit à ce que ceux-ci ne puissent pas répondre aux nombreux appels qu'ils pouvaient pourtant entendre.

L'absence de mesures de protection des salarié·es en cas de crise est elle aussi un choix politique. Le président de la *Generalitat*, Carlos Mazon, a fortement critiqué l'université de Valence qui avait décidé de fermer ses portes le mardi 29 octobre au matin et renvoyé ses salarié·es chez elles et eux en réponse aux alertes météorologiques. Il a par ailleurs, pour se conformer aux demandes des employeurs, maintenu ouverts les différents lieux de travail, conduisant à ce que nombre de salarié·es se retrouvent sur les routes au plus fort des

inondations. Le fait de retarder l'alerte jusqu'à 20 heures passées, quand des villes étaient déjà sous un mètre d'eau, au-delà de la démonstration d'incompétence du gouvernement valencien, est aussi un choix politique.

### Le déni maintenu du PP et de Vox

Face à la démonstration de l'inanité des politiques menées, la droite et l'extrême droite espagnoles se sont réfugiées derrière les mêmes raisonnements que ceux employés dans d'autres pays : impossibilité de prévoir des cataclysmes de cette envergure, maintien d'un discours climato-sceptique et mise en avant de solutions technicistes qui participent à l'aggravation de la situation. Vox a pu ainsi regretter l'arrêt des grands travaux de déplacements des fleuves valenciens entamés par le Général Franco. Et le gouvernement valencien, ne tirant visiblement pas expérience du désastre, a été condamné par l'Inspection du travail pour « mise en danger grave et imminent » de ses employé·es lors du deuxième épisode de DANA, le 14 novembre, en ne les ayant pas alerté·es de façon opérationnelle.

Les cures d'austérité que les gouvernements entendent imposer aux services publics impactent négativement non seulement la nécessaire bifurcation écologique, mais aussi les capacités à répondre à des catastrophes climatiques extrêmes mettant en danger les populations. De Mayotte à Valence, ce sont d'abord les opprimé·es qui payent le plus lourd tribut d'une crise dont ils et elles sont les moins responsables. À l'heure où les débats budgétaires se poursuivent, il nous faut faire valoir l'importance d'un renforcement de la puissance publique. Il faut aller vers une fiscalité augmentée pour les plus riches pour permettre la lutte contre le dérèglement climatique, l'adaptation à ses conséquences déjà présentes, et la réponse aux situations de crise. C'est une des lignes de clivage majeures de la période entre d'un côté alternatives de gauche et de l'autre impasses inégalitaires libérales et climato-sceptiques de l'extrême droite. ■

Des voitures endommagées le long d'une route inondée, en périphérie de Valence, le 31 octobre 2024.



© EVA MANEZ / REUTERS



# Inégalités, le rôle des enseignant·es

**Depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'institution scolaire française s'est vu fixer pour objectif d'assurer l'égalité entre les élèves pendant leur scolarité, pour contribuer à l'égalisation des conditions dans la vie sociale. Pourtant, le système scolaire reproduit les inégalités de genre, sociales et ethnoraciales et les enseignant·es y contribuent.**

**E**n 1947, le plan Langevin-Wallon explicite le projet de démocratisation scolaire : « l'enseignement doit donc offrir à tous d'égales possibilités de développement, ouvrir à tous l'accès à la culture, se démocratiser moins par une sélection qui éloigne du peuple les plus doués que par une élévation continue du niveau culturel de l'ensemble de la nation. »

Progressivement, par l'élévation de l'âge d'obligation d'instruction et par l'unification du système scolaire jusqu'à la fin du collège, les enfants ont été scolarisés dans les mêmes écoles. La séparation entre écoles de filles et de garçons a disparu pour le public dans les années 1960. Cependant, dès lors, les enquêtes de l'Institut national d'études démographiques (Ined) et les recherches en sociologie montrent qu'il ne suffit pas de scolariser ensemble les enfants pour faire cesser les inégalités de parcours, de réussite et d'accès aux diplômes. Pire, comme le montrent P. Bourdieu et J.-C. Passeron en 1964 (*Les Héritiers*), l'institution scolaire contribue à la reproduction des inégalités en les légitimant : elle transforme, sans le dire, des inégalités sociales de naissance en inégalités de diplômes, considérées comme acceptables par la société. Ces inégalités de capital scolaire reproduisent les hiérarchies sociales en prétendant ne récompenser que le mérite individuel ou les « dons ». Cette analyse est prolongée en 1972 par l'ouvrage de C. Baudelot et R. Establet, *L'école capitaliste en France*, qui montre comment l'école participe à la lutte entre les classes en triant les élèves selon leur

■ PAR  
MARY DAVID ET  
CÉLINE SIERRA

milieu social tout en prétendant assurer l'égalité entre eux. Ces ouvrages pointent la contribution, certes involontaire, des enseignant·es à la reproduction de la domination sociale. P. Bourdieu dénonce ainsi l'« indifférence aux différences » : l'école et les enseignant·es traitent tou·tes les élèves comme s'ils avaient la même culture familiale, et ainsi transforment des



PHOTO: PHILIPPE LOPEZ / AFP



PHOTO : DAMIEN MEYER/AFAP

différences de cultures en inégalités d'apprentissage et de parcours scolaires. Ces analyses sont difficiles à entendre pour les enseignant-es, car elles viennent bousculer leur volonté d'assurer l'égalité parmi les élèves et de les faire réussir. Les professeur-es sont désigné-es comme des agent-es de l'école capitaliste et des instruments de la reproduction. Pourtant, les travaux de Bourdieu, notamment, ont été très largement diffusés dans le milieu enseignant. Mais ils ont été détournés dans une vulgate qui a rendu progressivement les familles des classes populaires responsables de l'échec de leurs enfants : si ces enfants ne réussissent pas à l'école, ce serait parce que leurs familles ne leur ont pas donné ce qui est nécessaire pour réussir...

### Massification et inégalités

Les inégalités scolaires se sont paradoxalement accrues avec l'accès massif des jeunes au lycée dans les années 1980 et 1990. L'allongement des parcours scolaires s'est accompagné de la multiplication des filières au lycée (création du baccalauréat professionnel en 1985) et dans le supérieur, et de la hiérarchisation croissante de ces filières qui contribuent fortement aux hiérarchies sociales et d'emploi.

Ainsi, bien que plus de 80 % d'une génération accède désormais au baccalauréat, et que plus de la moitié des jeunes qui arrêtent leurs études ont un diplôme du supérieur, les inégalités scolaires entre les élèves selon leur milieu social, leur genre ou leur origine ethnoraciale persistent. Depuis vingt ans, les recherches montrent

« Les interactions en classe et dans l'école construisent très rapidement, dès la maternelle et l'élémentaire, un rapport de genre différencié aux objets de savoir. »

que c'est dans l'école et dans la classe que ces inégalités se construisent, alors même que les personnels sont convaincu-es de la nécessité de lutter contre ces inégalités.

### Des pratiques inégalitaires...

Quand on demande aux enseignant-es s'il faut traiter différemment filles et garçons à l'école, et s'ils pensent le faire dans leurs classes, la réponse est quasi unanime : l'enseignement est dispensé de la même façon aux unes et aux autres. Mais les études menées dans les écoles et établissements montrent que, même si les enseignant-es s'en défendent, les interactions entre profs et élèves contribuent à façonner les inégalités de genre. ●●●



© D.R.

« À résultats équivalents, les enfants de classes populaires sont beaucoup plus souvent orienté·es vers les filières courtes et professionnalisantes. »

- L'exemple le plus frappant est la prise de parole en classe. Comme le montre par exemple Isabelle Collet<sup>1</sup>, les garçons dominent l'espace sonore de la classe. Ils parlent plus souvent plus fort, sans lever la main ou sans attendre qu'on leur ait donné la parole, et leurs propos sont plus souvent repris par les enseignant·es. Ils sont également plus souvent sollicités que les filles pour des tâches complexes. De façon générale, les interactions en classe et dans l'école construisent très rapidement, dès la maternelle et l'élémentaire, un rapport de genre différencié aux objets de savoir. Des écarts s'élaborent ainsi particulièrement sur le rapport aux mathématiques dès le CP, et se creusent tout au long de la scolarité. Au collège, quand iels ont de bonnes notes en mathématiques, les garçons se jugent beaucoup plus souvent que les filles « bons » dans cette matière. Les stéréotypes scolaires de genre sont également rappelés dans le matériel pédagogique, dans l'organisation de l'espace scolaire, etc.

### ...dans tous les domaines

La fabrication des inégalités entre élèves selon leur origine sociale se construit de la même façon. En sollicitant les élèves des classes populaires pour des tâches plus simples, souvent pour de bonnes raisons (pour ne pas les mettre en difficulté), les enseignant·es limitent sans le vouloir leurs apprentissages. À résultats équivalents, les enfants de classes populaires sont beaucoup plus

souvent orienté·es vers les filières courtes et professionnalisantes. Les pratiques pédagogiques suscitent des malentendus sociocognitifs, car ce qui est évident pour les enseignant·es ne l'est que pour une partie des élèves. Celles et ceux-ci sont supposé·es répondre aux attentes scolaires sans que ce qui est nécessaire pour répondre n'ait été enseigné. L'accompagnement à l'orientation est différent pour les jeunes selon que leurs profs pensent qu'ils sont issu·es de catégories favorisées ou non.

Plus récemment, les travaux portant sur les inégalités ethnoraciales à l'école montrent qu'il s'agit d'un impensé scolaire. Pour Laura Foy<sup>2</sup>, par exemple, tandis que l'institution scolaire affirme que la lutte contre le racisme est une priorité, l'école est en fait structurée par la question raciale à tous les niveaux : « *l'espace scolaire est plus aveugle au racisme qu'aux couleurs* ». Le développement récent de la promotion de la laïcité, des prétendues valeurs de la République, etc. se traduit par des représentations et des pratiques stigmatisantes et essentialisantes, en particulier vis-à-vis des élèves perçues comme musulmanes. Les recherches montrent une très forte adhésion professorale à l'antiracisme, mais, dans le même temps, une racialisation constante des rapports sociaux à l'école.

Quelles conséquences pouvons-nous tirer syndicalement de la démonstration de notre participation au maintien des inégalités et des formes de domination ? Il faut d'abord éviter le déni. Bien qu'antiracistes et féministes, notre contribution est réelle. Le comprendre et l'admettre est une étape nécessaire, quoique non suffisante, pour nous en libérer. Les recherches qui se cumulent permettent de comprendre les mécanismes de la construction des inégalités. Il est nécessaire que nous y ayons accès, dans le cadre d'une formation initiale ambitieuse, conduite dans un cadre universitaire, ce qui suppose de modifier fortement les conditions d'entrée dans le métier, aujourd'hui très dégradées. Cela afin d'éviter le déni. Il faut s'appuyer sur les recherches qui en démontent les mécanismes et pouvoir y travailler dans le cadre de la formation continue, y réfléchir collectivement, pour identifier les pratiques inégalitaires et mettre en place des manières de les neutraliser. Cela implique enfin de transformer le système éducatif qui organise le tri social : dès le premier degré avec la mise en place du « choc des savoirs », au lycée avec les trois voies, dans le supérieur avec la multiplication des filières socialement hiérarchisées, y compris dans le public. Enseignantes et enseignants, nous ne voulons pas, nous ne voulons plus participer au tri de nos élèves qu'il soit social, de genre ou ethnoracial ! ■

1. Professeure à la section des sciences de l'éducation de l'université de Genève, où elle dirige l'équipe G-RIRE : genre-rapports intersectionnels, relations éducatives.

2. Enseignante et chercheuse en sciences de l'éducation, autrice d'une thèse de doctorat (2023), Aix Marseille Université.



# Groupes de niveau, le retour

**Même à géométrie variable, les groupes de niveau, devenus de besoins, s'appliquent, abîmant l'école et nos métiers. Avec l'annonce de l'acte II du choc des savoirs, un acte II des mobilisations s'impose.**

Les groupes « de besoins », cache-sexe du tri des élèves selon leur niveau supposé, lui-même corrélé à leur origine sociale, sont un instrument pour déposséder les enseignant-es de leur métier. En mathématiques et français, les progressions communes, rendues nécessaires par la flexibilité des groupes, corsètent la liberté pédagogique de collègues privé-es de leur rôle dans les conseils de classe ou lors des réunions parents-professeur-es. La perte d'autonomie professionnelle se double de pressions hiérarchiques accrues : des directions profitent des barrettes ou de l'annualisation des services, induite par certains choix d'organisation, pour imposer des remplacements en interne. La conséquence en est une perte de sens : la relation pédagogique est précarisée par la flexibilité des groupes. Extraire de la classe les plus fragiles ne permet pas les progrès scolaires attendus, voire génère des difficultés supplémentaires. Cela sans compter la souffrance engendrée par la participation au quotidien à une entreprise qui heurte principes et convictions professionnelles.

## Face à un acte II du « Choc des savoirs »...

Les groupes de niveaux organisent par ailleurs une dégradation généralisée des conditions de travail : faute

■ PAR MARIE HAYE

**L'organisation en barrettes des emplois du temps consiste à prévoir les cours de maths et de français en même temps pour toutes les classes d'un même niveau. Cela permet de répartir dans les groupes, les élèves des différentes classes.**

de moyens suffisants, il a souvent fallu renoncer à ce qui était financé sur la marge dite « d'autonomie » (groupes de sciences, langues, langues anciennes...) Les barrettes contraignent si fort les emplois du temps que la cohérence pédagogique est bien souvent passée par pertes et profits, comme les vœux dits « personnels » des collègues. Tout est plus compliqué et plus lourd en termes de suivi des élèves et de coordination. Les projets pédagogiques sont rendus beaucoup plus difficiles.

Le Conseil d'État a annulé les dispositions de l'arrêté et de la note de service du 15 mars dernier au motif de « l'incompétence » de la ministre : seul-e la ou le Premier-ère ministre est compétent-e pour décider, par décret, des règles touchant à l'organisation des enseignements. Il a cependant estimé que les conséquences d'une annulation rétroactive auraient été « excessives ». Il laisse donc le temps au gouvernement de légaliser les groupes de niveaux d'ici au 6 juillet, ce que ce dernier prévoit de faire. Pour ne pas se déjuger, A. Genetet s'apprêtait à imposer en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> un dispositif qui ressemble au « soutien / approfondissement 6<sup>e</sup> » de 2023-2024. La nouvelle ministre E. Borne le reprend à son compte mais abandonne, l'obligation d'obtenir le brevet (DNB) pour passer en seconde. Les nouveaux programmes centrés sur des « fondamentaux » dans leur conception la plus étroite et les manuels labellisés sont toujours dans les tuyaux.

## ... un acte II de la mobilisation !

On le voit : le bulldozer néolibéral ne s'arrête pas tout seul. La lutte du printemps dernier a montré que l'alliance avec les parents d'élèves permettait à la mobilisation de gagner en force et en visibilité. Là où les équipes ont réussi à imposer des groupes hétérogènes et fixes, elles l'ont souvent fait avec les parents. Depuis la rentrée, ces équipes font l'expérience d'effectifs allégés alors que les classes en France sont parmi les plus chargées d'Europe. Cela renforce la revendication unifiante et socialement légitime d'abaissement généralisé des effectifs. Cette revendication constitue un fil permettant d'en tirer d'autres pour faire advenir le projet d'école émancipateur que porte la FSU. La lutte du printemps dernier a aussi confirmé qu'une approche fédérale était indispensable pour faire apparaître les attaques dans toute leur cohérence et leur dangerosité, et construire du commun avec les collègues de la maternelle au lycée. Remettons tout cela sur le métier : il y a urgence ! ■



PHOTO: VALÉRIE DUBOIS, HANS LUCAS VIA AFP

# États-Unis : la gauche politique

**La défaite des démocrates à l'élection présidentielle a donné la victoire à Donald Trump.**

**Alors qu'elle était absente aux primaires démocrates, la gauche se reconstruit à travers les luttes syndicales et le renforcement du parti Democratic Socialists of America.**

Le retour annoncé de Donald Trump à la Maison Blanche ne suscite pas de révolte immédiate, contrairement à sa victoire de 2016. Les républicains contrôlent l'ensemble des pouvoirs fédéraux. Le soutien politique et financier des classes dirigeantes s'est porté très majoritairement sur les démocrates, mais la désaffection des classes populaires a été décisive : Biden n'a pas enrayer la dégradation de leurs conditions de vie, Harris n'a rien proposé de cet ordre, le trumpisme a rafflé la mise. Le milliardaire Elon Musk jubile, menace d'acheter autant d'élections qu'il le faudra aux États-Unis et soutient ouvertement l'extrême droite aux élections en Allemagne (et pourquoi pas demain en France, face à une Macronie dans l'impasse). Devant ce sombre horizon politique, le rôle des nouvelles forces de la gauche politique et sociale sera déterminant.

## Le renouveau de la gauche politique se poursuit

Les États-Unis sont l'un des rares pays du centre capitaliste où aucun parti de masse de gauche n'est parvenu à s'installer dans le paysage politique. Mais à partir de la campagne de Bernie Sanders aux primaires présidentielles démocrates en 2016 et pendant la première présidence Trump, la gauche a fait son grand retour, et pas seulement dans le débat public : le parti *Democratic Socialists of America* (DSA), qui avait quelques milliers de membres, fluctue maintenant entre 70 000 et 90 000.

*Les syndicats les plus combatifs sont souvent galvanisés par des tendances réformatrices internes, porteuses d'une orientation « lutte de classe ».*



■ PAR  
**MATHIEU BONZOM**  
MAÎTRE DE CONFÉRENCE,  
SPÉCIALISTE DES ÉTATS-UNIS,  
SYNDICALISTE SNESUP

Soit un nouveau pôle militant aussi bien dans un nombre croissant de campagnes électorales que dans les multiples luttes sociales et syndicales qui ont marqué les années Trump et Biden.

La politique de DSA est contrôlée par ses membres, au quotidien et lors de congrès nationaux et locaux (DSA n'a rien de « gazeux »), à travers diverses tendances, et grâce à des dispositifs de lutte contre les discriminations internes (raciales, de genre, etc.). L'organisation parvient à conjuguer unité et décentralisation. Différentes commissions coordonnent localement son action en lien avec ses élu-es (plusieurs centaines à divers échelons), les syndicats, les organisations pour le droit au logement, féministes, antiracistes, écologistes, ou encore dernièrement en solidarité avec la Palestine.

L'organisation est plutôt jeune, urbaine, diplômée, et dans une moindre mesure, blanche et masculine, surtout implantée dans les grandes villes des côtes Est et Ouest. Elle est présente dans les petites villes universitaires du reste du pays et tente de percer dans des régions politiquement disputées ou républicaines (des militant-es de New York et Philadelphie se rendent par exemple au cœur de la Pennsylvanie). Dans ses bastions, DSA reflète mieux la composition des classes travailleuses urbaines, multiraciales et féminisées (salarié-es du secteur public, de la santé, et autres services).

L'activité électorale est un moteur pour DSA. Sa force de frappe de terrain est prise de plus en plus au sérieux par les démocrates, qui contre-attaquent parfois à coups de millions (comme contre les ex-élu-es à la Chambre des représentant-es Jamaal Bowman et Cori Bush

PHOTOS : D.R.

# et syndicale face au trumpisme



cette année, pris pour cibles notamment pour leur soutien à la Palestine et battu-es à la primaire démocrate). Cette activité continue d'amplifier et de transformer le regain de popularité des idées de gauche en croissance organisationnelle, qui nourrit toute l'intervention de DSA.

## Un cycle de luttes syndicales

Les années Biden ont connu d'importantes grèves victorieuses, grâce à des conditions favorables sur le marché du travail, dans les mentalités (renouveau socialiste, effet post-Covid) et dans les institutions qui régulent les conflits sociaux. Elles ont permis de grandes avancées sur les salaires, les conditions de travail et d'embauche, dans les bastions syndicaux des services et de l'industrie (santé, automobile, transports, docks, ou encore Hollywood). D'après luttes de syndicalisation (Starbucks, Amazon) ont bravé avec succès les pratiques antisyndicales, sans toujours parvenir à transformer ces victoires en avantages matériels dans des contrats collectifs.

Les syndicats les plus combatifs sont souvent galvanisés par des tendances réformatrices internes, porteuses d'une orientation « lutte de classe », coordonnées notamment dans le réseau *Labor Notes*. Le cas le plus exemplaire est le syndicat de l'automobile (UAW), qui a mené une grève bien organisée et combative fin 2023 et tente de transformer sa victoire éclatante en dynamique

d'expansion. Ces succès sont arrivés dans la foulée d'une victoire de la tendance de lutte aux élections internes de l'UAW, après des années de bureaucratisation et de corruption.

## Quelles perspectives pour 2025 ?

Absente des primaires présidentielles démocrates pour la première fois depuis 2016, la gauche revient à la charge après la défaite des démocrates. Bernie Sanders propose depuis novembre des mesures radicales contre l'influence des milliardaires et pour une véritable politique sociale et de santé. Il s'appuie sur l'étonnante vague de sympathie pour Luigi Mangione, après l'assassinat de Brian Thompson, PDG d'une des grandes compagnies privées d'assurance de santé, largement haïes. Si le paysage politique reste verrouillé par l'argent et les deux grands partis, les attentes de la population sont en décalage avec ces derniers.

Même, et surtout avec le retour en force du trumpisme, il est urgent de défendre une politique par et pour les classes populaires dans leur diversité (antiracisme concret)

« Avec le retour en force du trumpisme, il est urgent de défendre une politique par et pour les classes populaires dans leur diversité et leur unité. »

et leur unité (revendications sociales). La plupart des démocrates ne la mèneront pas car ils sont littéralement vendus au grand capital et espèrent une simple alternance. Or, ce serait à l'évidence le meilleur outil pour créer une brèche dans la base électorale du trumpisme. Les luttes sociales pourraient s'y engouffrer, et DSA tenter de créer des contre-pouvoirs de gauche (et pas seulement démocrates) dans les institutions locales, sans attendre les élections fédérales de 2026 ou 2028.

Les fortes luttes syndicales actuelles ne gagnent pas toujours, comme on vient de le voir encore chez Amazon. Même lorsqu'elles ont gagné, elles n'ont pas infléchi des décennies de baisse de la syndicalisation. UAW montre l'exemple avec ses projets ambitieux d'implantation dans de nouvelles entreprises et son appel à se coordonner pour une future grève interprofessionnelle (rare et difficile aux États-Unis). Les importantes ressources financières des syndicats pourraient servir ce type de projets, avec des revendications pour l'ensemble des classes populaires. Sans quoi les syndicats auront même du mal à préserver l'existant face à Trump.

Les républicains ont un grand pouvoir institutionnel mais leur soutien électoral est pétri de contradictions. Les années à venir seront rudes et créeront néanmoins des opportunités de mobilisation et de renforcement pour la gauche sociale et politique. La consolidation ou la fragilisation du pouvoir des classes dirigeantes sous un gouvernement fascisant dépendra notamment de l'action de cette gauche aux côtés des classes populaires dans leur ensemble. ■

# 20 ANS APRÈS, MÉDINE EST PRÉSENT. DON'T PANIK !

*Si Médine dérange, ce n'est pas seulement par son style musical, le rap, mais aussi par la portée de son discours : 20 ans de combats politiques et de luttes contre toutes les discriminations, les violences policières et l'extrême droite.*



CULTURE

Avec un album intitulé *Jihad* (2005) et des paroles parlant de « chèque à six chiffres pour mon centre islamique » (*Besoin de révolution*, 2008), Médine a été, dès le début de sa carrière, ciblé pour un rap prétendument islamiste, communautaire, prosélyte... Ces cabales politiques s'appuient sur la théorie sociologique de la légitimité culturelle<sup>1</sup> déniait à Médine son statut d'artiste.

Ce qui dérange le plus les réactionnaires chez cet artiste dont le « p'tit cœur est havrais » (*La puissance du port du Havre*, 2022), c'est une vision politique assumée où sa foi se lie à ses combats structurés par son vécu de racisé musulman.

Une bataille contre la « panique identitaire » qu'il a très tôt mise en mot : « *Musulmane de ton voile, dis-leur Don't Panik!* » (*Don't Panik*, 2008).

Marqué par le 11 septembre 2001, « *mais plus encore par tout ce qui a suivi, en termes de guerre contre le terrorisme, d'interprétation et de stigmatisation vis-à-vis de la communauté musulmane* »<sup>2</sup>, il met la lutte contre l'islamophobie et l'instrumentalisation de la laïcité au centre de son œuvre. Médine préfère qu'on le « *traite de séparatiste, qu'être dans le camp d'Lydia Guirous* » et s'élève contre l'injonction faite à tou-ttes les musulman-es de se positionner sur des événements qui n'ont rien à voir avec leur foi : « *T'es dans le camp de la gauche Kouachi, si t'es pas de la droite CNews* » (*La France au rap français*, 2022). Rappelant sans ambiguïté à ses détracteur-ices sa position face aux « *pseudos musulmans qui se croient dans Call Of* » (*Allumettes*, 2022) et les renvoyant à leurs préjugés islamophobes « *j'peux pas être antisémite, j'suis antifa, j'leur fais la guerre* » (*Paratonnerre*, 2024).

## Médine en luttes

L'œuvre de Médine dépasse les luttes précitées auxquelles médias et classe politique dominante veulent le cantonner. Elle conjugue depuis toujours les différentes oppressions à commencer par la domination de classe et la ghettoïsation « *Prolétaire de ta classe, dis-leur Don't Panik* » (*Don't Panik*, 2008), « *On a grandi qu'entre pauvres, dans un décor d'entrepôt* » (*Ratata*, 2022).

Et loin d'attendre la vague #MeToo, il souligne l'instrumentalisation du féminisme « *Travail égal, fiche de paie inégale pour femme. C'est tout de même pas une philosophie musulmane* » (*Don't Panik*, 2008) tout en rappelant moult

**Médine au festival "The Humanity", septembre 2023, France.**

fois l'importance de l'égalité femme/homme : « *Ça parle d'égalité des sexes sur le bulletin d'salaire. J'ai dû attendre l'épisode neuf pour qu'Leïa ait son sabre laser* » (*La France au rap français*, 2022).

Cet appel à le rejoindre, dans le camp des opprimés car « *Quand il pleut, on porte le maillot, pas l'parapluie* » (*Enfants forts*, 2019) est aussi un appel à résister aux oppressions de classe, de genre et de race. Cela interpelle une gauche qui a parfois des difficultés à se positionner sur leur articulation, voire juste à les reconnaître et les nommer.

Deux autres combats sont très prégnants chez ce rappeur.

« *Il s'chargent, ils braquent puis ils tirent* » (*Ratata*, 2022), résume le MC lorsqu'il parle de la police. Affrontant la complexité, il souligne néanmoins que l'on « *aime la Garde républicaine quand elle chante avec Aya. On hait les gardiens de la paix quand ils shootent les Kanaks, quand ils compressent les thorax de Cédric et d'Adama* » (*L'Amour*, 2024). Tout cela en se définissant avec fatalité comme une potentielle victime « *J'irai que j'jouais au pirate tous les jours en bas du hall, le jour où j'finis éborgné par un tir de flashball* » (*Enfants forts*, 2019).

Et face aux offensives de l'extrême droite, Médine ne tergiverse pas : il « *combat les fafs et les hooligans* » (*Paratonnerre*, 2024) de façon intransigeante. Quand le RN fait le choix de se réunir dans sa ville, Médine participe de façon active, comme tout-e militant-e, à la construction d'un contre événement. Sans concession face à cet ennemi mortel, il n'hésite pas à transmettre ce combat aux générations futures de façon imagée « *Pour le birthday de ma niña, j'commande Marine en piñata* » (*Kyll*, 2018).

« *J'fais pas des concerts, j'fais des meetings* » (*La France au rap français*, 2022), ainsi définit-il son art et ses combats. Une façon pour lui de ne pas seulement « *parler du changement, pote, moi, j'veux l'incarner* » (*Le jour où j'ai arrêté le rap*, 2019).

Refusant de partir « *avec les dégoûtés* » par peur qu'il ne reste « *plus que les dégoûtants* » (*Paratonnerre* 2024), il parle de nos besoins. Ceux « *d'énergumènes à l'apparence humaine, avec une rage herculéenne* » qui ont « *besoin de révolution* » (*Besoin de révolution* 2008). ■

ANTOINE CHAUVEL

## NOTES :

1. Marie Sonette Manouguian, <https://theconversation.com/medine-dans-lactualite-comment-le-rap-fait-parler-les-politiques-163022>
2. Médine à l'ENS, Karim Hammou et Emmanuelle Carinos <https://surunsonrap.hypot.heses.org/3420>

## LUTTES ET MÉMOIRES OUVRIÈRES AU PAYS DE DASSAULT

Dans *Leur usine, nos vies, nos morts*, Catherine Méry, jeune institutrice stagiaire en 1980 et militante de la LCR, construit à travers l'étude des archives locales, principalement de la CFDT, des tracts syndicaux et politiques et des articles de presse, une monographie sociale de l'usine Lockheed de Beauvais (1956-2020).

*Leur usine*, c'est le site d'un équipementier automobile qui fournit en plaquettes de frein les usines de montage des grands groupes automobiles (Renault, Peugeot, Citroën, Talbot...), alors en plein essor et qui emploie des centaines de milliers de salarié-es.

*Nos vies*, ce sont celles des milliers de salarié-es de l'usine mais aussi de leurs familles qui vivent au rythme du travail en 2x8, voire 3x8. À travers une série de témoignages, ces ouvrier-es racontent et se racontent : l'arrivée en vélo, en mobylette ou en car à 5 heures du matin ou aussi les conditions de travail rendues très pénibles par une recherche accrue de la rentabilité. Nelly rapporte les brimades sexistes et les violences sexuelles avec un « droit de cuissage » imposé par certains petits chefs. Toutes et tous nous parlent aussi de fierté et de solidarité. Fierté dans les luttes locales – souvent victorieuses – sur les salaires et les conditions de travail. Solidarité avec les militant-es syndicaux-les menacé-es de licenciement et

réintégré-es à la suite de trois semaines de grève en 1975. Solidarité avec les salarié-es de Lip en vendant les montres de ceux qui, à Besançon « fabriquaient, vendaient et se payaient ». Solidarité internationale avec l'envoi d'une délégation à Gdansk pour soutenir les ouvrier-es de *Solidarnosc*. Iels racontent aussi l'intervention des militant-es révolutionnaires à travers les « feuilles de boîtes » de Lutte ouvrière ou des bulletins *La taupe rouge sans frein* de la LCR.



*Nos morts*, ce sont celles de ces salarié-es qui pendant des décennies ont respiré « la poussière d'amiante » – comme disent les salarié-es – sans aucun moyen de protection. C'est celle de Gaby qui jusqu'au bout restera fier et solidaire avec les licencié-es (l'usine ferme définitivement en 2020) et les « amianté-es » qui, au-delà de la fermeture, mènent une bataille juridique victorieuse pour faire condamner l'entreprise Bosch.

Alors que les bâtiments de l'usine ont fait place à une friche industrielle, le livre permet de revenir sur cette période post mai 1968, où les grandes grèves des organisations syndicales du Mans et des presses de Billancourt laissaient espérer un avenir meilleur. Il montre aussi que le capitalisme peut briser les vies des ouvrier-es, pas leur mémoire ! ■

ALAIN PONVERT

## LE CONVOI

« J'ai eu la vie sauve. » Voilà qui commence le livre de Beata Umubyeyi Mairesse, rescapée du génocide des Tutsi au Rwanda, grâce aux convois humanitaires organisés pour sortir du pays les plus jeunes des survivant-es. L'autrice se lance dès lors dans un double récit. Il y a d'abord celui de son enquête pour retrouver les seules images d'elle prises par des journalistes de la BBC présent-es dans le convoi : elle veut savoir quel était son visage quand elle a traversé la frontière. Et, conséquence littéraire, psychologique et politique de cette recherche, il y a le récit de 1994 : le retour minutieux sur toutes les étapes qui ont permis son sauvetage depuis Butare jusqu'au Burundi.

Double récit donc, et en quatre parties : une pour expliquer les raisons de ce livre et de sa temporalité, de son arrivée impromptue dans la carrière de l'écrivaine. Une autre qui

est « le temps du témoignage », où le style donné à cette course contre la barbarie tient en haleine les lectureuses. Une pour rendre hommage, poliment, justement, à Terre des hommes, cette fondation suisse à qui elle doit la vie. Quant à la quatrième partie, elle dénonce un monde qui « s'est contenté de les regarder mourir sur du papier glacé, à la télé. » Là, l'autrice revendique de rendre leur histoire à ces enfants meurtri-es, de se « réinscrire dans un collectif ».

Au détour des pages, elle pose de nombreuses questions sur l'écriture, sur les grandes tensions de l'histoire toujours blanchie par la colonisation.

Elle n'oppose évidemment aucune souffrance, aucun drame absolu de l'histoire, elle fait référence à la Shoah dans le texte lui-même, mais assume aussi de parler du génocide en cours à Gaza quand une libraire lui pose la question dans une rencontre publique fin 2024. ■

JULIE SIAUDEAU



☑ **Le convoi, Beata Umubyeyi Mairesse, 2024 chez Flammarion, 21 euros.**

## PLUS QU'UN DOCUMENTAIRE : ROUGE, LA COULEUR QUI ANNONCE LE JOURNAL (2024)

En mars 1976, la Ligue communiste révolutionnaire décide de transformer son hebdomadaire, *Rouge*, en quotidien. Une aventure humaine, audacieuse, militante : le documentaire montre que tout débute et se vit dans un lieu, un bâtiment, Rotographie, situé dans une impasse de Montreuil. Le documentaire s'y ancre ; on y voit la rotative – achat et livraison sont rocambolesques ! – qui s'active pour réimprimer le premier numéro du quotidien. Le bruit, les couleurs, les murs recouverts d'affiches, l'odeur évoquée par Rita – Caroline – dès la première séquence, cela nous renvoie aux luttes, aux espoirs d'une période : en 1976, l'histoire nous mordait la nuque. Tout semblait toujours possible, comme le souligne Isabelle.

*Rouge*, le journal qui annonce la couleur : le journal était le lieu d'organisation, de centralisation, de diffusion du combat à mener. Il fallait « repenser la rédaction, le quotidien, l'information » : « la presse bourgeoise ment, *Rouge* dément ». Le ton est donné, le quotidien sera internationaliste, anticapitaliste, anti-impérialiste, antistalinien !

Entre improvisation, engagement total et formation sur le tas, le quotidien sortira pendant trois ans, « taillant parfois des croupières à *Libération* » (Edwy Plenel/ Krasny). Chaque jour, ce collectif de militant·es révolutionnaires expérimente de



manière chaotique les joies comme les tensions de l'égalitarisme au travail et de sacrées cadences : 24h sur 24, il fallait écrire, corriger, imprimer, diffuser, contre vents et marées. Entre hommage, rires, souvenirs, c'est cette aventure militante, cette histoire politique que raconte ce documentaire, le premier d'Olivier Besancenot. ■

SOPHIE ZAFARI

☑ *Rouge, la couleur qui annonce le journal*, documentaire d'Olivier Besancenot, 2024.



## BAPTISTE BEAULIEU : TOUJOURS DU CÔTÉ DES FEMMES

Ce ne sont pas des textes du répertoire ni des œuvres de la littérature classique : pourtant, certaines lectures sont précieuses, et participent pleinement de notre culture. Une culture qui permet de partager l'essentiel, à savoir nos valeurs et nos combats.

Quand on lit Baptiste Beaulieu, on est saisi par la fluidité de l'écriture, son à propos, son humour, la justesse des mots choisis y compris pour décrire le pire de son quotidien de médecin généraliste : l'intensité de la douleur liée aux drames, aux violences subies, à la misère affective et sociale. On est ainsi emporté par le récit, par les histoires personnelles des patient·es, par l'écoute de ce personnage-docteur qui ressemble tellement au narrateur. Peu à peu,



le texte est envahi par d'autres considérations : les réflexions du narrateur-auteur sur les discriminations, à commencer par l'homophobie ; sur la violence dont les hommes font preuve à l'égard des femmes ; sur la maltraitance du monde médical ; sur la solitude qui nous étreint toutes et tous...

Baptiste Beaulieu est médecin, il écrit aussi des romans qu'il faut lire pour se consoler : la colère de l'auteur fait écho à la nôtre, mais sa profonde humanité apaise, ce sont des mots qui font du bien. Il est aussi chroniqueur (il a signé nombre de chroniques sur France Inter intitulées « *Alors, voilà* »). Il est également connu, engagé sur les réseaux sociaux, et très suivi à ce titre : il y mène un combat contre les injustices, les violences que subissent les minorités et contre le pouvoir du patriarcat. ■

VÉRONIQUE PONVERT

☑ *Où vont les larmes quand elles sèchent*. Éd. L'Iconoclaste, 2023.

☑ *Je suis moi et personne d'autre* (album jeunesse). Éd. Les Arènes, 2024.

# DANS LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE, ON DÉMANTÈLE LA CULTURE

Il y a quelques semaines, alors que Michel Barnier demandait 40 millions d'euros d'économies aux Pays de la Loire dans le cadre du budget national, Christelle Morançais, présidente de la région, annonçait brutalement une économie de 100 à 150 millions d'euros. Pour tenir ces chiffres, elle propose la suppression des subventions concernant le sport, la culture, la vie associative, l'égalité femmes-hommes. Elle légitime sa décision en stigmatisant particulièrement le secteur culturel comme étant « shooté » à la subvention.

Martine Ritz, responsable de la CGT Spectacles en Loire-Atlantique, fait le point pour nous sur le secteur de la culture durement touché.

## ✓ L'annonce régionale résonne comme un coup de tonnerre : quelles réactions entraîne-t-elle ?

Aussitôt, le secteur culturel se mobilise et travaille à mettre en évidence les conséquences néfastes sur son écosystème fragile. Celui-ci s'appuie en effet sur des financements publics croisés pour accomplir ses missions de service public : État, région, collectivités territoriales. La participation financière de la région représente pour de nombreuses structures culturelles une garantie de stabilité financière et d'obtention d'autres types de financements. C'est ce caractère croisé qui rend l'ensemble stable. Toucher une pierre de l'édifice, c'est donc le faire vaciller tout entier.

Le budget, voté le 20 décembre, prévoit finalement environ 80 millions de baisses de subventions, laissant les professionnel·les du secteur culturel face à un scénario catastrophe. Cela signifie concrètement des compagnies de théâtre mises à l'arrêt, des créations et diffusions d'œuvres interrompues, des festivals ruraux remis en cause, des artistes autrices et auteurs au RSA... La liste des conséquences pour le secteur culturel s'égrène interminablement. Il est également assez simple de comprendre que se prépare un grand plan de centaines de licenciements invisibilisés car touchant de très petites structures. Pour les rescapé·es, la difficulté à travailler régulièrement et l'augmentation de la précarité. Pour le public, insidieusement, la réduction de la diversité des propositions culturelles. C'est tout un modèle qui se fissure. L'attaque est évidemment économique, puisqu'elle va priver de nombreuses entreprises culturelles de moyens



Martine Ritz.

© AFP / MAGALI COHEN

de production et de diffusion, mais l'attaque est surtout idéologique. En faisant croire que le secteur est dépendant de la subvention comme un drogué, la majorité régionale remet en question la notion même de mission de service public de la culture. Lorsque la culture irrigue tous les territoires, urbains comme ruraux, lorsqu'on peut voir des artistes interprètes dans les hôpitaux, les Ehpad, les prisons, les marchés, les écoles, lorsqu'on accueille des artistes autrices et auteurs en résidence de création ou lors d'expositions, c'est une

volonté politique de rendre l'art, sous toutes ses formes, accessible à tous·tes. C'est un service public qui est attaqué.

## ✓ Alors doit-on pour autant imaginer la fin de l'histoire ?

Ces dernières semaines, les professionnel·les du spectacle et des arts ont fait la démonstration de leur vitalité et de leur détermination, en assemblées générales, en manifestations revendicatives et visuelles. Des milliers de personnes se sont opposées au budget régional. Un travail de réseau s'est mis en place avec des associations d'autres secteurs. Des liens se sont tissés. Des idées ont germé.

2025 va s'ouvrir sur la préparation d'états généraux de la culture.

L'histoire n'est pas finie. Et n'en déplaise à C. Morançais, une autre page culturelle s'ouvre ! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR BERNARD VALIN



Kawéni, à Mayotte,  
le 19 décembre 2024.



PHOTO : MORGAN FACHE / DIVERGENCE / LE MONDE

## MAYOTTE : SOLIDARITÉ AVEC LA POPULATION

**P**lus d'un mois après Chido, Mayotte vit toujours au ralenti. L'Éducation nationale s'apprête à faire la rentrée administrative des profs le 20 janvier 2025, et celle des élèves le 27 janvier. Une rentrée qui s'annonce très compliquée avec plus de la moitié des établissements hors service, beaucoup d'enseignant·es n'ont plus de logement et d'autres sont sans eau, sans électricité, sans réseau téléphonique... 1 900 collègues sont parti·es en vacances et on ne sait pas trop combien reviendront. Celles et ceux resté·es sur place sont affairé·es à réparer leurs habitations. Les artisan·nes et les vendeur·ses de matériaux de construction ayant également été touché·es par Chido, la reconstruction ne peut pas avancer au rythme que l'on souhaiterait.

Dans ce contexte, une intersyndicale Éducation nationale (FSU, FO, CFDT, CGT, Unsa, Snalc, Solidaires) appelle à la grève à partir de 20 janvier pour refuser la mise en danger du personnel et des élèves, et réclamer la généralisation à tout le personnel de l'aide exceptionnelle Chido versée par le ministère de l'Éducation nationale aux seul·es collègues payé·es à l'indice inférieur ou égal à 448 .

Pour l'alimentaire, on ne dépend maintenant que de l'importation. Les rayons des magasins sont la plupart du temps vides. Les pillages chez des particuliers s'accroissent.

Il vaut mieux ne pas tomber malade car les hôpitaux n'ont pas été épargnés non plus. Se faire soigner relève d'un parcours de combattant, en ville comme à l'hôpital. ■